

DOCUMENT DE TRAVAIL

DT/2017-18

La diaspora *malagasy* en France et dans le monde : une communauté invisible ?

Mireille RAZAFINDRAKOTO

Nicolas RAZAFINDRATSIMA

Nirintsoa RAZAKAMANANA

François ROUBAUD

UMR DIAL 225

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 75775 • Paris • Tél. (33) 01 44 05 45 42 • Fax (33) 01 44 05 45 45
• 4, rue d'Enghien • 75010 Paris • Tél. (33) 01 53 24 14 50 • Fax (33) 01 53 24 14 51

E-mail : dial@dial.prd.fr • Site : www.dial.ird.fr

La diaspora *malagasy* en France et dans le monde : une communauté invisible ?

Mireille Razafindrakoto IRD, UMR DIAL, 75010 Paris PSL, Université Paris-Dauphine, LEDa, UMR DIAL, 75016 Paris, France razafindrakoto@dial.prd.fr	Nicolas Razafindratsima INED razafindratsima@ined.fr
Niritsoa Razakamanana IRD, UMR DIAL, 75010 Paris PSL, Université Paris-Dauphine, LEDa, UMR DIAL, 75016 Paris, France razakamanana@dial.prd.fr	François Roubaud IRD, UMR DIAL, 75010 Paris PSL, Université Paris-Dauphine, LEDa, UMR DIAL, 75016 Paris, France roubaud@dial.prd.fr

Document de travail UMR DIAL

Octobre 2017

Résumé

Partant des bases de données existantes aux niveaux international et national, cette étude vise à mieux connaître la communauté des migrants originaires de Madagascar : combien sont-ils ? De quel type de migration s'agit-il et comment les flux évoluent-ils dans le temps ? Où résident-ils ? Qui sont-ils ? Quelles sont leurs conditions de vie ? Comment s'insèrent-ils dans leur pays d'accueil ? Autant de questions auxquelles nous tentons d'apporter des éléments de réponse. Bien qu'exclusivement centré sur les migrants à leur point d'arrivée, la réponse aux questions précédentes éclaire en creux le rapport original et ambigu de Madagascar à l'étranger et au monde. Ainsi, leur profil et leur mode d'insertion dans les sociétés d'accueil donnent indirectement à voir ce qu'ils viennent chercher, mettent éventuellement en lumière des traits caractéristiques propres à « Madagascar », et enfin informent sur le potentiel de mobilisation pour le développement de Madagascar, éternel serpent de mer qui pourrait peut-être un jour se concrétiser. Plus prosaïquement, notre étude doit permettre à la diaspora malgache de se compter, de mieux se connaître et peut-être de resserrer les liens avec Madagascar. La découverte que la diaspora malgache est la plus nombreuse des communautés sub-saharienne en France est un des résultats marquant et le plus inattendu de ce travail.

Mots clefs : Diaspora, Madagascar, Migration internationale, Développement, Modèle d'intégration

Abstract

Based on existing databases at the international and national levels, this study aims to better understand the migrant community from Madagascar: how many are there? What kind of migration is at stake and how do flows evolve over time? Where do migrants live? Who are they? What are their living conditions? How do they fit into their host country? These are the questions we intend to answer. Although exclusively focused on migrants at their point of arrival, the answer to the previous questions shed light on Madagascar's original and ambiguous relationship abroad and in the world. Their profile and their way of integration in the host societies give indirectly to see what they come to look for, possibly highlight characteristic features specific to "Madagascar", and finally inform on the mobilization potential for the development of Madagascar, and eternal sea serpent that could perhaps one day come to fruition. More prosaically, our study should allow the Malagasy diaspora to count itself, to get to know oneself better and perhaps to strengthen its ties with Madagascar. The discovery that the Malagasy diaspora in France is the largest of the sub-Saharan communities is one of the striking and most unexpected results of this work.

Keywords: Diaspora, Madagascar, international Migration, Development, Model of integration

JEL Code : F22, J15, J82, O15, O57

Introduction

Les flux migratoires internationaux, la constitution et le rôle des diasporas sont au cœur de l'agenda international, notamment dans sa dimension Nord-Sud. Du point de vue des pays développés, les grandes questions du moment sont liées à la contention et à la régulation des migrants aux frontières de l'Europe et des Etats-Unis. L'approche sécuritaire domine largement, sur fond de terrorisme islamique, avec une dimension interne : celle de l'intégration sociale et territoriale des communautés de migrants. Du point de vue des pays en développement (PED), la perspective est toute autre : le tarissement de l'aide publique au développement au tournant des années 2000 a conduit à s'intéresser aux transferts internationaux des diasporas résidant au Nord vers leur pays d'origine, comme source alternative ou complémentaire de financement du développement, qu'il convient de stimuler et de mobiliser au mieux. Il s'agit de considérations financières au premier chef, mais pas seulement : les contributions peuvent aussi être « immatérielles », ce qui a conduit à s'intéresser aux transferts de valeurs et de normes, démocratiques notamment, du Nord vers le Sud. Ces deux problématiques partiellement disjointes se rejoignent autour du débat désormais classique mais toujours pas tranché des bénéfiques de la migration (*brain drain vs brain gain*), et surtout de l'enjeu global des inégalités à l'échelle mondiale ; avec en toile de fond plus prospective les afflux massifs à venir des migrants climatiques.

A l'aune de ces débats planétaires, la question de la diaspora malgache est tout à fait secondaire. Madagascar n'est pas connu comme un pays de migration, au contraire. Dans les pays de destination, en France en particulier, la diaspora malgache fait peu parler d'elle : elle est discrète et méconnue. A Madagascar aussi, la diaspora est un objet de second rang. Rarement évoquée dans les médias, les Malgaches de l'étranger n'ont pas de représentation politique ni le droit de vote, ils ne pèsent pas dans le débat national sur les questions économiques et sociales. Cette relative transparence de la diaspora, pour peu qu'elle existe comme un ensemble organisé, explique sans doute pourquoi si peu d'études lui ont été consacrées.

Il semble néanmoins qu'une première prise de conscience se soit récemment faite jour. Du côté des autorités malgaches, on assiste à un début d'attention avec la création d'une *Direction générale de la promotion économique et de la diaspora* au sein du Ministère des Affaires étrangères malgache. Cette dernière a commandité en 2016 la réalisation d'une étude, la première du genre, afin de mieux connaître la diaspora en France (Forim, 2016). Cet intérêt nouveau pourrait déboucher pour la première fois sur la mise en place de politiques spécifiques en direction de la diaspora. Du côté de la diaspora elle-même, une initiative citoyenne s'est concrétisée par l'organisation des premières assises mondiales de la diaspora malgache, qui se sont tenues à Aix-en-Provence en juillet 2016, suivi d'une seconde édition un an plus tard à Lille (Fact, 2017). Du côté de la recherche enfin, la diaspora malgache a commencé à faire l'objet d'un nouveau cycle de travaux scientifiques, notamment quantitatifs, dont les nôtres (Razafindratsima, 2016 ; Razafindrakoto *et alii*, 2016).

Notre principal centre d'intérêt pour la diaspora malgache s'inscrit dans la seconde veine de littérature, du point de vue du développement de la Grande Île ; non pas tant d'ailleurs en termes de flux économiques internationaux, mais de l'économie politique de Madagascar. C'est en effet cette approche que nous avons choisi de mobiliser dans une série de travaux pour lever le « *mystère malgache* » (Razafindrakoto *et alii* 2014, 2015, 2017a et 2017b) ; ce dernier étant constitué d'une « *énigme* » (le recul continu du PIB par tête depuis l'indépendance en 1960, un cas unique pour un pays en temps de paix) et d'un « *paradoxe* » (à chaque fois que Madagascar a connu une période de

croissance, celle-ci a été brutalement interrompue par la crise socio-politique venue tout mettre à bas). L'analyse de la manière dont Madagascar fonctionne, ou plutôt dysfonctionne, en termes de jeux d'acteurs, d'accaparement des rentes et de contrôle de la violence, nous a permis d'identifier les groupes élitaires et le rapport entre les citoyens et le pouvoir comme un facteur central de l'équation. Nos travaux se sont fondés sur des bases empiriques solides, notamment une enquête de première main sur les élites à Madagascar (Razafindrakoto *et alii*, 2017c). Néanmoins, le manque de données et le désintérêt général mentionné plus haut, nous ont conduits jusqu'ici à faire l'impasse sur la place d'un acteur potentiel du théâtre malgache : la diaspora résidant à l'extérieur du pays.

Pourtant, nos résultats montrent à quel point les connexions internationales des élites, et en particulier les études à l'étranger, constituent un atout-maître dans leur mode de légitimation et reproduction au pays. De ce point de vue, il devient nécessaire de s'interroger sur le rôle de la diaspora, peut-être mésestimé en première lecture, et qui pourrait représenter un point aveugle susceptible de dévoiler un autre pan du mystère. C'est donc par ce truchement que nous avons été conduits à nous intéresser aux « Malgaches de l'étranger » en tant que potentiel groupe élitair, géographiquement décentré, mais susceptible d'influer sur la trajectoire nationale. Nous avons donc lancé un programme de recherche sur la diaspora originaire de Madagascar, dont cette étude constitue le premier volet.

Cette étude, premier pan de notre programme, consiste à mobiliser les bases de données existantes aux niveaux international et national, pour commencer à éclairer ce qui apparaît comme un réel trou noir de la connaissance ; le second, étant consacré à élaborer, réaliser et exploiter des enquêtes originales sur les questions laissées en suspens par les sources disponibles (un travail actuellement en cours). En effet, les grandes bases de données internationales que nous mobilisons ici traitent des migrants du point de vue des pays d'accueil. N'étant pas spécialement centrées sur les communautés issues de la migration, autrement que par le fait qu'elles constituent une partie des échantillons représentatifs résidant sur leur sol, elles ne permettent pas d'explorer directement, à travers un jeu de questions dédiées, la relation entre ces communautés et leur pays d'origine (pour nous, Madagascar).

Pour modeste qu'elle soit par rapport à la question initiale, cette première étape n'en est pas moins essentielle ; ne serait-ce que pour combler le vide de connaissance sur ce champ d'intérêt. Il s'agit de mieux connaître, et peut-être de comprendre, les migrants originaires de Madagascar vivant à l'étranger : combien sont-ils ? A quel type de migration a-t-on affaire et comment ces flux évoluent-ils dans le temps ? Où résident-ils ? Qui sont-ils ? Quelles sont leurs conditions de vie ? Comment s'insèrent-ils dans leur pays d'accueil ? Autant de questions auxquelles nous tentons d'apporter des éléments de réponse dans ce travail. Bien qu'exclusivement centré sur les migrants à leur point d'arrivée, nous sommes convaincus que la réponse aux questions précédentes éclaire en creux le rapport original et ambigu de Madagascar à l'étranger et au monde. Ainsi, leur profil et leur mode d'insertion dans les sociétés d'accueil donnent indirectement à voir ce qu'ils viennent chercher et ne trouve peut-être pas au pays, mettent éventuellement en lumière des traits caractéristiques propres à Madagascar, importants des comportements, des normes et des valeurs propres (ou partagées, et enfin informent sur le potentiel de mobilisation pour le développement de Madagascar, éternel serpent de mer qui pourrait peut-être un jour se concrétiser. Plus prosaïquement, notre étude peut permettre à la diaspora malgache de se compter, de mieux se connaître et peut-être de resserrer les liens avec Madagascar.

Dans la première partie de cette étude, nous nous attachons à poser les principaux concepts et définitions de l'objet « diaspora » en lien avec ceux de migration internationale, de nationalité et d'ethnicité. Nous présentons également les principales sources d'informations quantitatives disponibles, avec leurs forces et surtout leurs limites, tant il apparaît que ce phénomène est mal mesuré, ainsi qu'une rapide revue de la littérature sur la diaspora malgache dans le monde. La suite de cet article tente de s'approcher au mieux de cette population et de ce champ d'intérêt en mobilisant les enquêtes existantes les plus fiables en la matière. La deuxième partie est consacrée à établir les « grandes masses » en jeu, d'un point de vue macro. Nous procédons à un premier cadrage quantitatif de la diaspora originaire de Madagascar dans le monde à partir des bases de données internationales, la destination des migrants et la dynamique migratoire au cours du temps. Enfin dans la troisième partie, nous adoptons une perspective plus micro, en procédant à l'exploitation secondaire du recensement de population en France. Nous y brosons le profil socio-économique fin des migrants issus de Madagascar. Toutes nos analyses empiriques adoptent une perspective comparative : la diaspora malgache est systématiquement mise en regard d'autres diasporas, en particulier d'Afrique sub-saharienne, ainsi qu'à la population non-migrante, dans le cas français abordé dans la troisième partie. En conclusion, nous tentons de tirer les enseignements et implication de nos analyses, du point de vue de Madagascar et de son développement, notre objectif initial.

I.- Diasporas et migration : définitions et sources de données

IA – Concepts, définitions

La notion de diaspora n'a cessé d'évoluer (Bruneau, 1995 ; Hovanessian, 1998 ; Sheffer, 2003 ; Helly, 2006 ; Bordes-Benayoun, 2012). Sans chercher à passer en revue ou à discuter les possibles définitions de ce terme, on peut retenir comme point de départ le phénomène de dispersion d'une communauté ethnique ou d'un peuple à travers le monde ; ce qui en donne une acception assez large. Toutefois de manière globale, pour délimiter les contours de ce concept, l'objectif est d'abord de s'interroger comment, dans leur diversité, les migrants d'un pays se constituent en diaspora. Quels sont les moyens et modes « d'être ensemble » qui « font exister » une diaspora dans les pays d'accueil ? Comment ses membres vivent et valorisent leur identité qui peut être plurielle, hybride ? Si vivre en dehors du territoire implique l'expérience d'une altérité que d'aucuns qualifient de « suspecte », voire « coupable », peut-on parler d'une diaspora ? Celle-ci prend-elle véritablement forme quand la dispersion devient une ressource (Ma Mung, 1999), ou quand elle est source de créativité donnant lieu à une nouvelle forme d'identité collective ?

Une diaspora se caractérise par les relations entre ses membres, relations qui peuvent avoir différentes configurations. Mais elle se distingue également par sa capacité d'organisation et l'intensité de ses liens avec le pays d'origine. Elle peut s'engager collectivement dans des actions à destination de ce dernier comme elle peut être un vecteur de promotion du pays d'origine dans le pays d'accueil. Pour ne citer que quelques qualificatifs (de différentes natures), on parle de diaspora « économique », de diaspora « entreprenante », de diaspora « dormante », etc.

Ces constats soulèvent une première question : le concept de diaspora relève-t-il de processus d'auto-identification (de la part des membres du collectif diasporique) ou doit-il être identifié de l'extérieur par les « outsiders » selon les termes de Chivallon (2006) ? Plutôt que de chercher à répondre directement à ces questions, nous proposons de considérer les trois caractéristiques essentielles retenues par différents auteurs (Bruneau, 1995 ; Scheffer, 2003) pour cerner le concept

de diaspora : la conscience et le fait de revendiquer une identité (ethnique ou nationale) ; l'existence d'une organisation (politique, religieuse ou culturelle) du groupe ; l'existence de contacts sous diverses formes, réelles ou imaginaires, avec le territoire ou pays d'origine.

Quelle que soit l'optique adoptée, la multiplicité des moyens par lesquels la diaspora pourrait se définir ou être identifiée, s'organiser ou développer des liens avec le pays ou la région d'origine rend particulièrement complexe toute tentative de définition opérationnelle, et partant d'en mesurer la taille ou la portée de ses actions. Pour contourner cette difficulté et chercher à donner un premier cadrage, nous avons choisi de nous appuyer d'abord sur les notions associées au phénomène diasporique, sans la recouvrir parfaitement, mais pour lesquelles des définitions claires et standardisées existent : à savoir les notions d'immigré d'une part et d'étranger de l'autre. Partant de ces notions, nous chercherons alors à étudier dans quelle mesure on peut faire état d'un fait diasporique et comment le caractériser dans le cas malgache.

Commençons par rappeler ici les définitions des notions d'immigré et d'étranger, sachant que, compte tenu de notre objectif de saisir le champ plus large de diaspora, elles serviront de repères et non de frontières strictes de notre domaine d'analyse. Selon la définition du Haut Conseil à l'Intégration français, « *un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France* ». Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, alors que d'autres sont restés étrangers. Les populations étrangères et immigrées ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est définitive dans le pays d'accueil : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français (par acquisition). C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré. Cette définition officielle française n'est pas parfaitement compatible avec celle adoptée au niveau international, notamment dans les grandes bases de données sur la migration dans le monde. Les organisations internationales, comme l'OCDE ou les Nations unies, ont une approche moins restrictive, puisqu'elles imposent juste d'être nés à l'étranger, quelle que soit la nationalité de naissance (donc y compris française ; voir figure III.1).

En second lieu, un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment).

IB- Mesures, données

Commençons par souligner au préalable que les données statistiques ne reflètent pas forcément des réalités sociologiques. La pertinence, l'adéquation et la fiabilité de la mesure sont primordiales pour cerner au mieux les phénomènes étudiés. Ainsi, à la date du 30 juin 2015, seuls 1 618 ressortissants malgaches étaient immatriculés auprès des services consulaires de Madagascar en France, et à peine 597 d'entre eux avait rempli des renseignements nécessaires permettant de faire une analyse statistique. Ce type de données, fondamentalement lacunaire ne peut être utilisé.

Dans cette étude nous mobiliserons deux types de sources quantitatives : les bases de données internationales sur les stocks de migrants dans le monde, plus particulièrement celles élaborées par

les Nations unies et par l'OCDE, et le recensement de la population français conduit par l'INSEE. En fait, il s'agit en réalité du même type de données. En effet, les sources primaires des bases de données internationales sont également les recensements de la population réalisés par différents pays du monde et dont les résultats ont été compilés en une base unique agrégée et centrée sur la question de la quantification des migrations. Si nous distinguons ces deux sources, c'est que l'usage que nous en faisons ici est différent. Dans le premier cas, l'approche est de type macro : il s'agit d'utiliser les données agrégées pour, par grande masse, mesurer le poids de la migration internationale issue de Madagascar dans le monde, et d'en broser quelques grandes caractéristiques. Dans le second cas a contrario, l'approche est micro. Le retraitement des données individuelles du recensement français nous offre la possibilité d'établir un profil socio-démographique fin des migrants d'origine malgache établis en France, notamment en comparaison d'autres communautés de migrants résidant en France. Il convient de noter que conceptuellement, une approche combinée est envisageable. Il s'agirait d'empiler l'ensemble des recensements des pays d'accueil où des migrants de Madagascar résident, et de procéder à l'analyse de cette base de données unique¹. Mais l'avantage théorique d'une telle entreprise apparaît contestable : outre sa dimension titanesque, et le fait que de nombreux recensements restent inaccessibles, la concentration en France de l'immense majorité de la diaspora malgache en réduirait l'intérêt (relativement au coût ; voir partie II).

Les bases de l'OCDE et des Nations-Unies sur les migrations internationales

Ces bases qui sont constituées de méta-données (des données compilées et non des données individuelles) visent à répertorier les principaux flux et stocks en termes de migration internationale. Ainsi, ces bases fournissent les informations sur les principaux pays d'origine des migrants en fonction des pays et des régions de résidence, leurs caractéristiques (catégories d'âge et sexe, leur niveau d'éducation et leur situation sur le marché du travail). Afin de disposer de données comparables, Le principal critère disponible (et donc retenu dans la grande majorité des cas) pour identifier les migrants est le pays de naissance. La nationalité n'est pas considérée comme un critère de définition sachant que pour de nombreux pays, on ne dispose pas de l'information sur la nationalité d'origine (ou à la naissance). Les différences en matière de législation (par exemple la double nationalité, que Madagascar ne reconnaît pas) compliquent également la comptabilisation en termes de nationalité. Les données rassemblées concernent donc les immigrants, c'est-à-dire l'ensemble de la population née à l'étranger (« *foreign-born* ») par rapport au pays de résidence.

La base DIOC (*Database on Immigrants in OECD Countries*) de l'OCDE et la base du département des affaires économiques et sociales des Nations-Unies répondent ainsi à ces principes. Ces bases sont constituées en collaboration avec les instituts de la statistique des pays concernés. Les principales sources de données sont les recensements et les registres de population, éventuellement complétés avec des enquêtes sur l'emploi et la force de travail. La différence entre ces deux bases tient essentiellement au champ géographique à la nature des informations fournies. La base des Nations-Unies présente l'intérêt de couvrir tous les pays du monde, mais seulement les distributions suivant le sexe et les groupes d'âge. En revanche, les données de la base DIOC couvre un nombre de pays plus restreint mais fournit des informations plus détaillées en plus des caractéristiques

¹ La base IPUMS (*Integrated Public Use Microdata Series*) du Minnesota Population Center, qui a compilé plus de 277 recensements et enquêtes démographiques dans 82 pays pourrait être mobilisée dans ce sens [<https://international.ipums.org/international/>]

démographiques de base (âge et genre) : la durée de séjour, la situation sur le marché du travail (statut d'emploi, profession, secteur d'activité), le niveau d'éducation et le lieu de naissance.

Le recensement de la population français

Le second type de source que nous utilisons dans cette étude est le Recensement français de la population (recensement rénové de la population ou RRP). Depuis le milieu des années 2000, la méthodologie du recensement français a été profondément transformée. Elle consiste dorénavant à effectuer, chaque année, un dénombrement de la population sur une partie du territoire (opération appelée « enquête annuelle de recensement » ou EAR). Les communes de 10 000 habitants sont dénombrées exhaustivement une fois tous les cinq ans. Les communes de 10 000 habitants ou plus, pour leur part, sont partiellement recensées, à raison de 8% des adresses de la commune chaque année. Au total, presque 9 millions de personnes sont recensées chaque année (Toulemon, 2012). Pour établir la population d'une année de référence donnée, l'INSEE combine les données de cinq EAR. Par exemple, les données de l'année de référence 2012 sont produites à partir des EAR des années 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014.

Le recensement de la population, piloté par l'INSEE et conduit par les mairies, en Métropole et dans les DOM, est une opération statistique obligatoire. Il concerne toute personne résidant sur le territoire français à la date de référence, indépendamment de sa situation administrative (y compris donc, en principe, les personnes en situation irrégulière). En contrepartie, les informations transmises sont confidentielles, et sont destinées uniquement à l'INSEE. Elles ne comportent ni le nom ni l'adresse, sauf au moment de la collecte, afin de contrôler les doubles comptes et assurer la qualité statistique des données.

Sont recensées les personnes qui vivent « habituellement » dans chaque logement. Les personnes de passage dans un logement au moment du recensement (par exemple en visite ou en vacances) ne sont pas concernées. Parmi les étrangers se trouvant en France au moment du recensement « *seuls ont été recensés ceux qui ont leur résidence permanente en France et ceux qui travaillent ou y étudient (travailleurs permanents, stagiaires, étudiants, ainsi que leur famille le cas échéant), à l'exception des travailleurs saisonniers et des travailleurs frontaliers. En outre, le personnel étranger (administratif, technique ou de service) des ambassades résidant de façon permanente en France est recensé mais pas les étrangers membres du corps diplomatique. Ne sont recensés ni les touristes ni les personnes faisant en France un séjour de courte durée* » (INSEE, 2017).

Les données mobilisées dans la troisième partie de cette étude sont des données individuelles issues du recensement qui incluent des informations sur la nationalité actuelle et la nationalité à la naissance, pour les Français par acquisition. En revanche, le fichier disponible ne donne le pays de naissance que pour certains pays, mais malheureusement pas Madagascar (pour des raisons de secret statistique, compte tenu des faibles effectifs).

IC- Brève revue de littérature sur la diaspora malgache

A ce jour, il n'existe aucune étude quantitative représentative sur la diaspora malgache en général, ni même sur les migrants originaires de Madagascar dans le monde. L'absence de données exhaustives en est la principale raison. Les seules études disponibles sont de type qualitatif, qu'elles soient anthropologiques, sociologiques ou historiques.

Les analyses qui se sont penchées sur la diaspora malgache portent majoritairement sur la manière dont ses membres vivent leur « exil » dans les pays d'accueil. Les liens avec Madagascar ou avec la communauté des Malgaches sont appréhendés essentiellement à travers l'usage ou la transmission de la langue maternelle (Rasoloniaina, 2012) ou la participation à des événements ou manifestations organisés par les compatriotes (par exemple la RNS² ; Claverie, 2013). Si les possibilités de rencontre entre Malgaches sont de moins en moins rares, surtout en milieu urbain, plusieurs études se demandent dans quelle mesure ces derniers forment véritablement une diaspora. Ainsi, Rabeharifara (2009) met en avant l'existence d'identités plutôt que d'une identité collective. Il souligne le fait que l'objectif prioritaire pour les migrants malgaches est de « s'en sortir », dans un combat avant tout individuel. Selon lui, leur discrétion dans le pays d'accueil résulte aussi bien de l'éducation traditionnelle qui impose aux étrangers (*vahiny*) de ne pas déranger et de faire l'effort de s'intégrer, que de l'individualisme qui règne dans la communauté malgache à l'extérieur. Même la création ou l'engagement dans des associations œuvrant pour Madagascar semble répondre en grande partie à des logiques individuelles : considéré comme un moyen de se dédouaner de l'absence du pays, les objectifs sont en général limités pour réduire les difficultés et obtenir des résultats rapides.

La diversité des profils des migrants est illustrée par la variété des entrées thématiques adoptées dans les analyses. Rasoloniaina (2012) s'intéresse aux jeunes Malgaches de la deuxième génération et étudie dans quelle mesure la paroisse ou le temple (*fiangonanana*) peut constituer un espace de socialisation et de référence identitaire. Les travaux de J. Cole (2014) se focalisent sur les *vadimbazaha*, les femmes malgaches mariées à des Français qui résident le plus souvent en milieu rural. Son analyse fine des contextes, aussi bien sur les lieux d'insertion que dans les familles et régions d'origine des migrantes, montre que les stratégies sont certes individuelles mais qu'elles s'intègrent dans des processus plus large dans le temps et dans l'espace (entre la France et Madagascar). Dans un autre registre, Crenn (2013) s'intéresse surtout aux élites qui sont venues poursuivre leurs études en France. L'ambivalence des Malgaches qui ont migré est également soulignée dans ses travaux. Elle constate que ces dernières sont partagées entre le souci de l'invisibilité et la revendication de l'altérité. Même si certains membres subissent une forme de déclassement par rapport à leur situation à Madagascar, ils veulent garder et afficher leur « malgachéité » : ne pas être assimilés ni à des Français ni aux autres immigrés d'Afrique continentale. Mais encore une fois, ces manières de se démarquer ne donnent pas vraiment lieu à la formation d'une identité collective puisqu'elle relève plus du souci de l'apparence que de l'appartenance à une communauté.

Finalement, peu d'études abordent directement les liens au pays d'origine ou la contribution des migrants malgaches au développement de celui-ci. En dehors des rapports d'organisations internationales comme celui de l'OCDE et l'AFD (2015) - où Madagascar est un pays parmi d'autres et qui n'est pas identifié comme source spécifique de migrants, aucune étude n'adopte de façon fiable une approche quantifiée permettant de mesurer la contribution de la diaspora malgache et l'ampleur de ses activités à destination de Madagascar. Certes, l'étude réalisée par le Forim (2016) a cherché à évaluer le poids et les caractéristiques de la diaspora mais compte tenu de contraintes de temps pour mener l'analyse, elle présente des limites. L'échantillon d'individus sur lequel se base l'étude n'est pas représentatif : il souffre de biais de sélection (l'enquête quantitative a été réalisée par internet et donc ne saisit que les migrants malgaches qui sont connectés et qui ont accepté de

² RNS : Rencontre Nationale Sportive. Il s'agit d'un rendez-vous événementiel annuel de la communauté malgache en France et en Europe traditionnellement organisée le week-end de Pâques et qui réunit environ 8 000 personnes.

répondre à l'enquête). Toutefois, cette étude du Forim, comme celle d'Enda (Rakotondramanitra, 2009 ; Ralaikoto, 2009), offre grâce à une approche qualitative de première main, une revue de différents types d'acteurs associatifs qui interviennent à Madagascar : la nature de leurs activités, leur mode fonctionnement, les dynamiques et les perspectives.

Au terme de cette première partie, l'état des lieux est plus que mitigé. En premier lieu, si le concept de diaspora reste analytiquement fécond, il paraît empiriquement insaisissable et terriblement complexe à quantifier de manière fiable ; et ce à double titre : d'une part l'ensemble du « potentiel diasporique » (ceux qui entretiennent un lien avec Madagascar : un lien de sang, électif, culturel, etc.) se laisse difficilement compter, tout particulièrement en France où le champ de la statistique « ethnique » est bordé par de nombreuses restrictions légales ; d'autre part et c'est bien le problème, ce lien avec Madagascar n'est pas nécessairement activé, remettant en question l'appartenance réel à une communauté diasporique. Ces difficultés conceptuelles et méthodologiques conduisent à se rabattre sur des catégories mieux circonscrites (comme les immigrés) mais qui ne représentent au mieux qu'une composante particulière de l'univers diasporique. On se rassurera en soulignant que ces difficultés ne sont pas spécifiques au cas de Madagascar mais concernent tous les pays. Il est d'ailleurs tout à fait étonnant et paradoxal de constater à quel point la mesure quantitative des diasporas est si lacunaire, en général, et finalement inversement proportionnelle aux débats publics qu'elles suscitent, et dans le champ académique, aux papiers qui tentent d'en estimer l'impact sur tout un tas de variables d'intérêt les plus diverses³. En second lieu, et cette fois ceci est bien spécifique à Madagascar, la diaspora malgache semble avoir été sous-étudiée comparativement à d'autres diasporas, sub-saharienne notamment (Mali, Sénégal, etc.) ; les raisons de ce relatif désintérêt restant à étudier.

Pour repousser la frontière des connaissances dans ce champ, nous procéderons par approximations successives, en fonction des opportunités offertes par les bases de données existantes. Nous commencerons par nous intéresser aux migrants originaires de Madagascar (au sens international, c'est-à-dire, nés à Madagascar) dans le monde (partie II), puis dans la partie III, nous nous rabattons sur les Malgaches actuels ou à la naissance résidant en France, quel que soit leur lieu de naissance (à Madagascar ou ailleurs).

II.- Se compter : la migration internationale issue de Madagascar

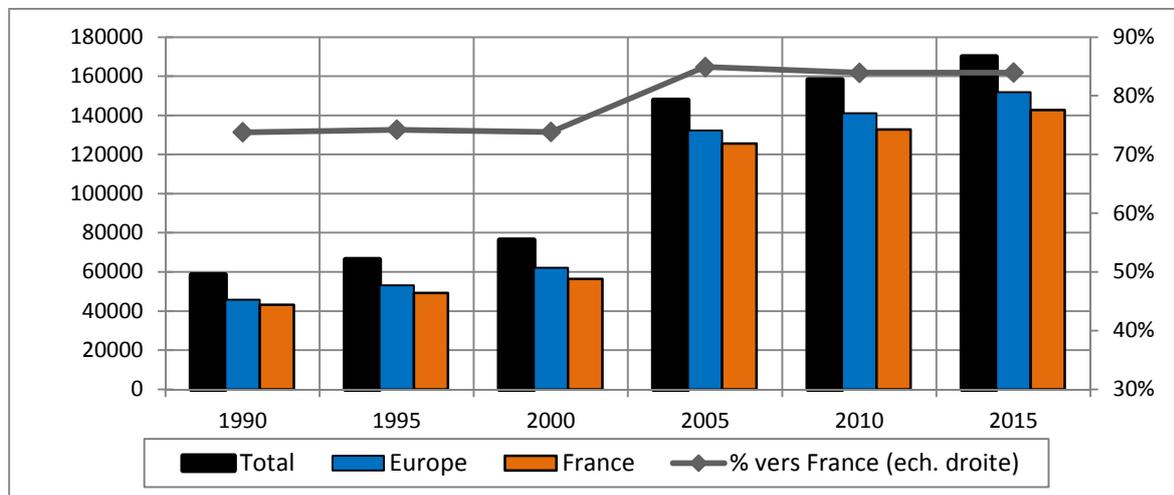
Depuis le début des années 1990, les flux migratoires sont en constante croissance et semblent même s'être accélérés (Figure II.1). En 1990, on estimait le stock de migrants internationaux dans le monde en provenance de Madagascar à 58 000 personnes. 25 ans plus tard, ce nombre avait presque triplé (170 000 personnes en 2015). Si la tendance à la hausse est indiscutable, le rythme de cette croissance reste sujet à caution. En effet, le saut observé entre 2000 et 2005, de 76 000 à 148 000 migrants, soit un quasi doublement en 5 ans apparaît peu crédible. Aucun évènement majeur du côté de Madagascar ne semble pouvoir expliquer une telle explosion⁴, laissant subodorer une rupture de série, un artefact statistique dont il conviendrait d'identifier précisément la cause. Malgré

³A défaut de pouvoir mesurer le poids du phénomène à l'échelle des pays, les analyses s'intéressent aux effets des actions de certains groupes. A titre d'exemples parmi de nombreux autres, on peut citer l'impact des migrations en termes de fuite de cerveaux (Docquier et Rapoport, 2011) ou sur les infrastructures locales dans les régions d'origine (voir sur le Mali, Chauvet *et alii*, 2015).

⁴La crise politique de 2001/2002 a bien poussé un certain nombre d'opposants, notamment des dignitaires du régime de D. Ratsiraka à fuir le pays. Mais leur nombre tout à fait marginal ne saurait expliquer l'accroissement massif observé.

l'augmentation continue des flux migratoires, la destination de ces derniers est restée étonnement stable. Massivement, les Malgaches migrent vers les pays du Nord, avant tout européens et tout particulièrement la France. Aujourd'hui environ neuf migrants sur dix vivent en Europe et 85% en France, cette concentration semblant même se renforcer⁵.

Figure II.1 : Evolution du nombre de migrants en provenance de Madagascar entre 1990 et 2015

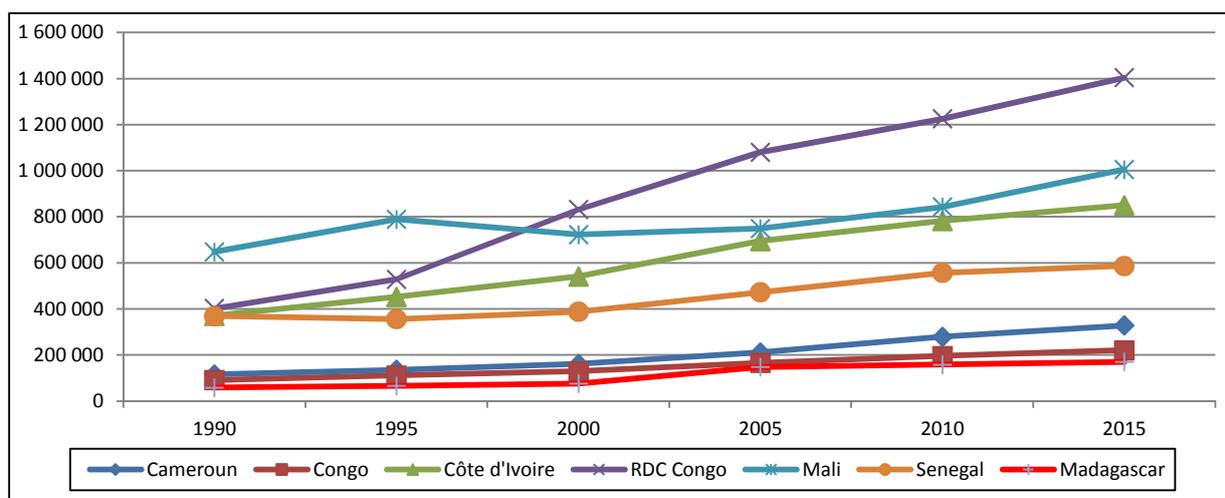


Source : United Nations, Department of Economic and Social Affairs (UN-DESA), 2015 ; calculs des auteurs.

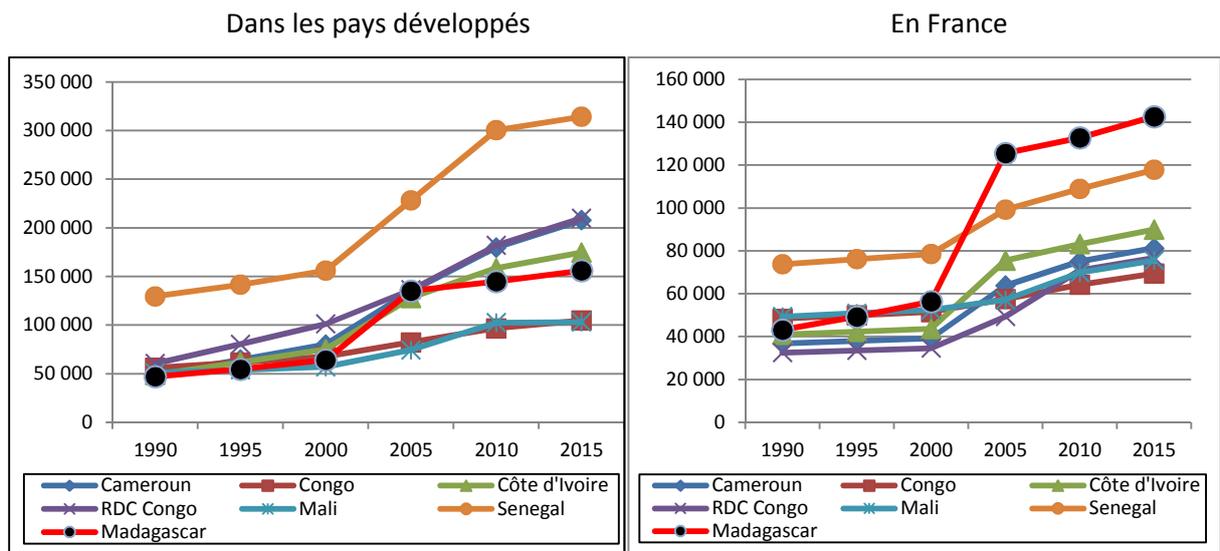
Si on remet en perspective les flux migratoires malgaches par rapport à ceux d'autres pays d'Afrique sub-saharienne, deux faits marquants méritent d'être soulignés (Figure II.2). D'abord, le nombre absolu de migrants internationaux issus de Madagascar est faible (le plus faible de nos six pays de comparaison) et ils évoluent plutôt lentement. Ensuite, ces flux sont fortement polarisés sur les pays développés, et la France au premier chef. Cette concentration est suffisamment marquée pour que d'un stock très marginal au niveau global, la communauté de migrants originaires de Madagascar finissent par peser significativement en France.

Figure II.2 : Evolution du stock de migrants originaires de Madagascar et d'autres pays africains 1990-2015

Dans le monde



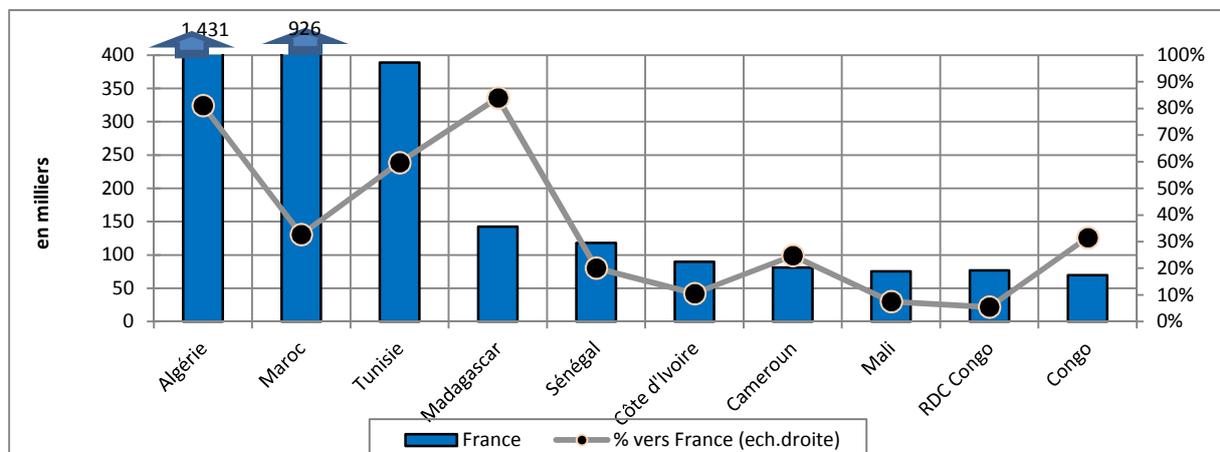
⁵ On ne peut tirer de conclusion quantitative précise sur ce point, la rupture de série entre 2000 et 2005 étant visiblement liée à un changement dans la comptabilisation des migrants vers la France justement (sous-estimé avant 2005).



Source : UN-DESA (2015) ; calculs des auteurs.

La figure II.3 synthétise parfaitement la relation spécifique entre Madagascar et la France du point de vue migratoire. Les migrants originaires de Madagascar constituent l'une des toutes premières communautés étrangères en France, juste (mais loin) derrière les trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie). Il s'agit de la première communauté originaire d'Afrique sub-saharienne, devant celles de pays mieux connus comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Mali ou les deux Congo. Avec 145 000 migrants, la communauté issue de Madagascar dépasse celle du Sénégal (120 000) qui arrive derrière, et toutes les autres, qui comptent moins de 100 000 personnes. Avec 77 000 migrants, la communauté originaire du Mali, emblématique entre toutes, est finalement près de deux fois moins nombreuse que celle venant de Madagascar. Toutes origines confondues, Madagascar apparaît en 11^{ème} position, la première de tous les PED hors Afrique du Nord, si on exclut la Turquie, juste derrière la Belgique et le Royaume Uni (Tableau A.1 en annexe). Ce résultat est une véritable « découverte », tant la diaspora malgache est discrète et passe inaperçue (voir partie I) ; un trait qui semble même avoir échappé aux chercheurs travaillant sur la question des migrations en France⁶.

Figure II.3 : Poids des migrants originaires de Madagascar et d'autres pays africains en France 2015



Source : UN-DESA (2015) ; calculs des auteurs.

⁶ Ainsi par exemple, dans leur article de synthèse sur les migrations d'Afrique sub-sahariennes, Lessault et Beauchemin (2009) ne font quasiment pas état des migrants originaires de Madagascar.

Dans l'autre sens, la migration internationale en provenance de Madagascar se dirige presque exclusivement vers la France. Près de neuf migrants malgaches sur dix choisissent l'Hexagone, soit une proportion très largement supérieure à celle des autres pays d'Afrique continentale. Pour nos six pays de comparaison cités plus haut, cette proportion est toujours inférieure à un tiers. Elle se monte même à peine 11% et 8% pour les communautés vocales issues de Côte d'Ivoire et du Mali (respectivement). En Afrique de l'Ouest en particulier, le gros de la migration internationale est une migration régionale.

En dehors d'un accès privilégié aux données individuelles du recensement français, cette relation de quasi exclusivité justifie qu'on s'intéresse tout particulièrement à la communauté originaire de Madagascar en France, ce qui est l'objet de la troisième partie de cette étude.

La migration internationale appréciée du point de vue du pays d'origine

Avant de procéder à une étude plus fine de la communauté issue de Madagascar en France, pays où elle est de loin la plus nombreuse, et en gardant une perspective globale on peut renverser la focale. En complément de l'approche visant à apprécier la migration de Madagascar dans les pays d'accueil, il s'agit ici d'interroger la migration internationale vers le reste du monde et ce qu'elle représente à et du point de vue de Madagascar. La principale conclusion de cet exercice est la faible dynamique du phénomène migratoire au regard d'autres pays comparables.

En premier lieu, comparé à la population de Madagascar, le stock de migrants internationaux issus du pays est très limité. Avec un taux d'émigration estimé à 1% en 2010 (Tableau II.1), la mobilité des Malgaches vers l'extérieur apparaît plus faible qu'ailleurs en Afrique sub-saharienne, où ce taux est en moyenne près de deux fois supérieure (1,7%). Sans être négligeable, on est donc loin des proportions atteintes dans les grands pays de migration, notamment et parmi nos comparateurs, le Mali (1,7%) et *a fortiori* le Congo (3,2%), le Sénégal (3,5%) ou encore la Côte d'Ivoire (4,4%). Il en est de même pour les transferts des migrants vers leurs pays d'origine. Il convient d'abord de garder en mémoire que ces données (*remittances*) sont particulièrement peu fiables en raison des difficultés pour les mesurer correctement, notamment pour les pays les plus pauvres. Donc en considérant les ordres de grandeur avec prudence, il apparaît que dans le cas de Madagascar les transferts internationaux ne sont pas négligeables puisqu'ils sont estimés à 4,4% du PIB en 2015. Néanmoins, apprécié en valeur absolu, le diagnostic change. Leur montant (total ou moyen, rapporté à la population) est très faible comparés aux pays d'émigration comme le Mali et le Sénégal.

En second lieu et bien plus que dans le taux réel d'émigration international, c'est surtout dans le souhait d'émigrer que la spectaculaire immobilité des Malgaches se fait jour. L'enquête Gallup conduite depuis 2005 dans plus 160 pays dans le monde (*Gallup World Poll*; <http://www.gallup.com>), interroge la population sur leurs opinions et leurs aspirations. Elle comprend une batterie de questions sur les intentions de migrer à l'étranger, dont les vagues de 2007 à 2013 ont été exploitées notamment par l'OCDE et l'AFD (2015 ; pour une présentation et une analyse générale du module, voir Gubert et Senne, 2015).

Les résultats concernant Madagascar sont éclairants. Alors que près d'un Africain sur trois (32%) émet le vœu d'émigrer un jour, ils ne sont qu'un sur dix (11%) à Madagascar (OECD et AFD, 2015). Non seulement, les Malgaches ont moins souvent envisagé l'hypothèse de s'expatrier, mais ils sont proportionnellement quatre fois moins nombreux à vouloir le faire dans un futur proche (dans l'année) et de manière permanente, tandis qu'une proportion infime déclare avoir engagé des démarches concrètes dans ce sens (0,07%, soit vingt fois moins que leurs homologues africains).

Madagascar est le pays où la volonté d'émigration est la plus faible de tout le continent ; et de loin (les pays suivants sur ce point étant le Rwanda et le Burundi).

Tableau II.1 : Emigration, souhait d'émigration internationale et transferts (% et \$)

	Mada-gascar	Afrique sub-saharienne	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Came-roun	Mali	Sénégal
Souhait de migrer (2007-2013)	11	32	23	30	25	34	21	37
Dont : de manière permanente dans l'année	9	13	14	17	39	14	28	25
Dont : a effectué des démarches	8	30	12	28	28	20	17	20
Taux d'émigration (2010-2011)	1,0	1,7	0,6	0,7	4,4	1,5	1,7	3,5
Transferts internationaux (2015) :								
- Per capita (US\$ courant)	17,6	39,5	20,3	21,9	16,6	10,6	51,2	107,8
- % du PIB	4,4	2,6	2,6	3,5	1,2	0,9	7,0	11,9

Sources : OECD, AFD, 2015 et WDI 2016 ; calculs des auteurs.

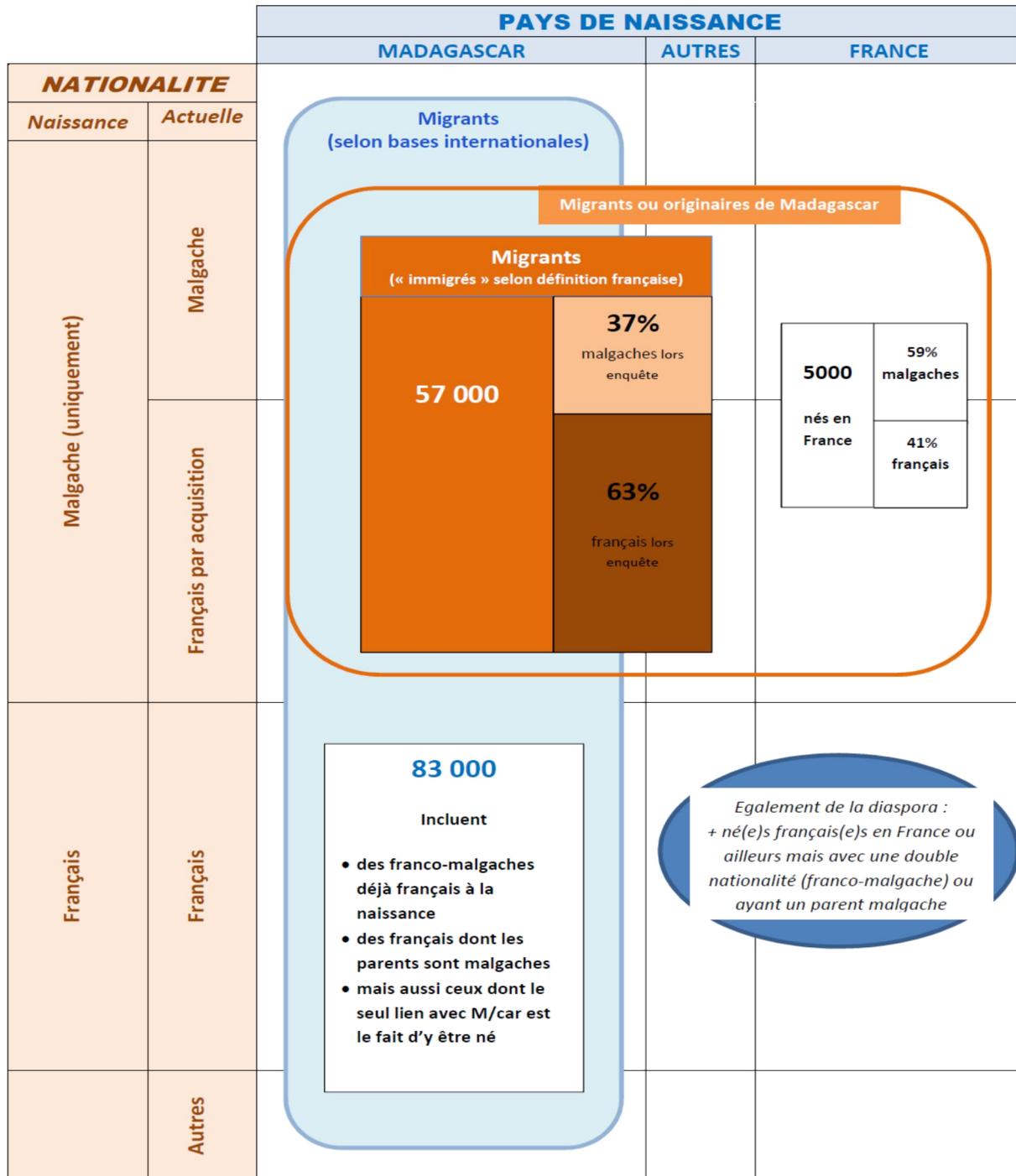
Cette faiblesse de la migration internationale depuis Madagascar (effective ou désirée) est loin de n'être due qu'à sa position géographique éloignée. Elle reflète en fait une caractéristique plus générale. En moyenne les Malgaches sont structurellement peu mobiles. C'est vrai de toutes les composantes de la mobilité spatiale (y compris les migrations internes, entre provinces et zones de résidence) mais également de la mobilité sociale comme ont pu le montrer Bossuoy et Cogneau (2013). Des 5 pays africains considérés dans leur étude, Madagascar apparaît systématiquement comme le pays le moins « mobiles ». Les ressorts de ce blocage des structures sociales et spatiales sont analysés en détail par Razafindrakoto *et alii* (2017a).

III.- Se connaître : le profil de la communauté migrante de Madagascar en France

IIIA- Précisions méthodologiques

Dans cette partie, nous centrerons nos analyses sur le profil de la communauté malgache en France en procédant à l'exploitation secondaire des données du Recensement français de la population (RRP). Si ce travail statistique offre une plus grande flexibilité car il permet d'analyser directement les micro-données individuelles, cet enrichissement a un prix. Une partie de la population d'intérêt considérée dans la partie précédente ne peut pas être prise en compte. En effet, si les données accessibles en ligne permettent d'identifier les « immigrés » à travers leur nationalité (actuelle ou d'origine, à la naissance), la troisième composante de ceux « nés français à Madagascar » ne peut pas être isolée. C'est évidemment une limite sérieuse de l'analyse du RRP, pour deux raisons. La première est qu'ils sont particulièrement nombreux. Ainsi, d'après la base de données des Nations-Unies de 2015, on peut estimer leur nombre à 83 000 en 2013, soit plus que les « Français par acquisition nés malgaches » et les « Immigrants toujours malgaches » réunis, soit les deux catégories que l'on peut isoler dans le recensement français (57 000 personnes). Bien sûr, cette catégorie est hétérogène. Elle comprend par exemple des Français métropolitains dont le seul lien avec Madagascar est d'y être nés parce que leurs parents y étaient en poste. Mais il y a également des Français de naissance dont les parents étaient malgaches. Or rien ne garantit que cette catégorie ait les mêmes caractéristiques que les résidents en France, aujourd'hui Français nés Malgaches ou toujours Malgache. Il convient de garder en mémoire cette différence par rapport aux analyses de la partie II, en restant conscient du biais induit potentiel. La **Figure III.1** présente une tentative rapprochement entre les deux sources pour l'année 2013.

Figure III.1 : Comparaison de champ des communautés issues de Madagascar résidant en France dans deux bases de données : UN-DESA et RRP



Sources : UN-DESA et RRP 2013, INSEE ; conception et estimations des auteurs.

Puisque les informations disponibles dans le RRP ne permettent pas d'adopter une définition identique à celle retenue dans les bases de données internationales, nous avons décidé de lever une seconde condition, à savoir celle portant sur le pays de naissance. En effet dans les définitions officielles de la statistique publique française, nous l'avons vu, pour être considéré comme « immigré originaire du pays X », il faut avoir ou avoir eu (à la naissance) la nationalité du pays X et y être né. Or dans notre perspective plus « diasporique » que « migratoire », cette dernière condition ne fait pas sens. En effet, un individu né en France ou dans n'importe quel pays tiers, étant ou ayant été

malgache à un moment de sa vie a toutes les raisons d'être pris en compte dans nos analyses. Ce choix, analytiquement supérieur du point de vue de l'étude de la diaspora, présente l'inconvénient de réduire la comparabilité de nos résultats avec d'autres études sur les migrants basées sur les définitions internationales ou française. Ce problème est néanmoins secondaire, comme le montre la comparaison des deux sous-populations (**Tableau A.2 en annexe**). En premier lieu, dans le cas des migrants issus de Madagascar, la différence numérique est faible : à peine 5 000 personnes (sur un total de 62 500). L'écart est en revanche beaucoup plus marqué pour les autres communautés⁷. De 9% pour Madagascar, on passe à environ 20% pour l'ensemble des « migrants » (21% pour ceux originaires d'ASS) et jusqu'à 34% dans le cas du Mali.

Ce résultat est d'ailleurs significatif en soi. Il montre que la communauté issue de Madagascar vient plus souvent directement du pays, alors que les autres communautés sont plus souvent nées en France et/ou ont eu des parcours migratoires plus complexes. Mais encore une fois, le biais est très limité comme le montre le **Tableau A.2**. Quelle que soit la variable considérée (ici le mode d'acquisition de la nationalité, le sexe, le niveau d'étude et le statut sur le marché du travail), les écarts ne sont au maximum que de quelques points de pourcentage, et dans la majorité des cas inférieurs à 1 point.

Comme discuté dans la partie précédente, nos analyses sont essentiellement basées sur une typologie migratoire en trois catégories principales. Les *migrants issus de Madagascar* (parmi lesquels on distingue deux groupes : ceux qui sont toujours malgaches et ceux qui ne le sont plus mais sont nés malgaches), les *autres migrants* (donc issus d'autres pays, dont nous isolerons quelques-uns à titre de comparaison) et les *non-migrants*, soit les personnes nées en France, ou Français de naissance nés à l'étranger). Nous mobilisons principalement le RRP de 2013, soit la dernière base disponible. En termes d'échantillon, nous avons donc travaillé sur un fichier comprenant plus de 20 millions d'observations individuelles, dont plus de 2,4 millions étaient des « migrants » au sens défini ci-dessus. Parmi eux, on compte 22 285 migrants issus de Madagascar, 13 790 devenus français par acquisition et 8 495 Malgaches, toujours étrangers à la date du recensement⁸. Notre échantillon d'analyse représente environ un tiers de la population totale. Tous les résultats présentés ci-dessous ont été pondérés, donc extrapolés à l'ensemble de la population résidant en France.

IIIB- Profil comparé de la diaspora malgache

Une fois posées ces restrictions de champ par rapport à la partie précédente, voici les principaux résultats de nos analyses du RRP de 2013. En premier lieu, les migrants de Madagascar sont de très loin ceux qui ont le plus souvent acquis la nationalité française (**Tableau III.1**). Alors que 41% des ressortissants des communautés issues d'Afrique sub-saharienne (comme de l'ensemble des migrants) sont aujourd'hui de nationalité française, près des deux tiers (63%) de ceux qui proviennent de Madagascar le sont aussi. C'est de très loin le taux le plus élevé de tous les pays

⁷ L'analyse des 5 192 personnes concernés montre qu'ils sont tous nés en France et aucun dans un pays tiers. 59% sont de nationalité malgache aujourd'hui, les 41% restants étaient Malgaches à la naissance et Français aujourd'hui. Pour les 59% qui sont Malgaches aujourd'hui, ils ont 10 ans en moyenne. Il s'agit donc de jeunes nés en France a priori de parents malgaches et qui devraient obtenir la nationalité française à 18 ans.

⁸ A titre de comparaison, l'échantillon de l'enquête Forim (2016) porte sur 407 personnes. Non seulement, la taille de l'échantillon est faible, mais il est fortement biaisé : il sur-représente massivement les hommes, les diplômés et les franciliens. Du fait d'une sélection non aléatoire (auto-sélection des répondants sur internet), l'enquête ne permet aucune extrapolation à la communauté.

considérés ici. En contrepoint, seulement un quart des migrants du Mali sont devenus français. Ce taux particulièrement élevé d'acquisition de la nationalité du pays d'accueil (ici la France) est en soit un indicateur fort d'un processus d'intégration « légal » en France des communautés d'origine malgache, qui les distinguent des autres groupes. Reste à en analyser les ressorts : s'agit-il d'une volonté générale plus affirmée de se fondre dans le pays d'accueil ? Et si oui, cela signifie-t-il un lien plus distendu au pays d'origine ? S'agit-il d'un simple effet de composition traduisant le profil socio-économique différencié des flux migratoires en fonction des pays d'origine ? Reflète-t-il, totalement ou en partie, des législations différenciées de traitement des ressortissants de différents pays (politique de visa, acceptation de la double nationalité, etc.), aujourd'hui ou dans le passé au gré des changements de législation (en France et à l'étranger) ? Les données disponibles ne permettent malheureusement pas de répondre directement à ces questions, mais l'analyse des caractéristiques comparées des migrants offre des pistes d'explication. Ainsi les migrants de Madagascar devenus français par acquisition sont présents sur le sol français depuis plus longtemps. Environ un cinquième (21%) est arrivé depuis moins de 10 ans contre plus de la moitié (55%) chez ceux qui sont encore malgaches. Mais il n'est pas possible de savoir si cette différence est due aux lenteurs des procédures de naturalisation, ou à la nature même des vagues migratoires successives.

En lien avec cette volonté d'intégration par la nationalité, la communauté issue de Madagascar est aussi celle dont les structures familiales sont les plus proches des non-migrants, au moins parmi les diasporas sub-sahariennes (**Tableau A.3 en annexe**). Ainsi, 73% d'entre eux vivent dans une famille nucléaire (comprenant un couple), soit une proportion équivalente à celle observée pour les non-migrants (72%), mais significativement supérieure à celle observée pour les autres communautés sub-sahariennes, où cette part ne dépasse pas 60%. Les autres types de famille (monoparentale ou résidant hors famille ou hors logement ordinaire) y sont nettement moins courantes.

Tableau III.1 : Distribution des immigrants par nationalité en fonction du pays d'origine en 2013

%	Migrants							Non migrants
	Malgaches	Camerounais	Ivoiriens	Maliens	Sénégalais	Total ASS	Total	
Etranger	37,2	57,6	61,3	75,2	57,3	59,3	58,5	0
Français par acquisition	62,8	42,4	38,7	24,9	42,7	40,7	41,5	0
Français de naissance	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RRP 2013, INSEE ; calculs des auteurs.

Un autre indicateur d'intégration « démographique » des migrants issus de Madagascar est leur taux exceptionnel d'exogamie matrimoniale. Ce dernier peut être mesuré pour les chefs de ménage qui vivent en couple (mariés ou non, soit la moitié des chefs de ménage) et leur conjoint. Les migrants issus de Madagascar sont ceux qui convolent le plus en dehors de leur communauté d'origine et qui se mettent le plus souvent en ménage avec des non-migrants sur le sol français (**Tableau III.2**). Alors que plus de six migrants sur dix vivant en couple choisissent leur partenaire au sein de leur propre communauté, ils ne sont que quatre sur dix parmi les originaires de Madagascar. Mais la situation est très contrastée suivant le genre. Alors que le taux d'endogamie des chefs de ménage (à 99,9% des hommes) n'est pas sensiblement différent de celui des autres communautés, il est très significativement plus faible pour les conjoints de chefs de ménages (dont 99,9% sont des femmes). Ainsi, seul 31% des femmes en couple originaires de la Grande Île ont choisi un conjoint également issu de Madagascar. Près des deux tiers (65%) ont choisi des non migrants, et 4% des migrants d'autres communautés. Comparé aux migrants issus du Mali, le contraste est saisissant. Les

proportions sont complètement inversées : 76% des conjoint(e)s sont en couple avec co-originaires et à peine 14% sont en union avec des non-migrants. Même les originaires du Cameroun, les plus proches de ceux Madagascar en termes de pratiques matrimoniales sont loin de présenter des écarts de genre aussi massifs. Ces résultats montrent que la diaspora issue de Madagascar se distingue à double titre : elle est à la fois plus intégrée et dotée d'un modèle migratoire profondément sexué, les femmes se mélangeant plus massivement à la communauté d'origine du pays d'accueil ; un phénomène bien décrit dans les travaux récents de J. Cole (2014).

Tableau III.2 : Taux d'endogamie matrimoniale des immigrants selon le sexe en fonction du pays d'origine en 2013

%	Migrants							Non migrants
	Malgaches	Camerounais	Ivoiriens	Maliens	Sénégalais	Total ASS	Total	
Chef de ménage	58,5	50,6	54,9	62,4	51,9	62,1	63,8	94,8
Conjoint du chef	30,7	37,1	50,7	75,7	55,7	60,3	63,8	94,8
Total	40,3	42,8	52,7	68,4	53,8	61,2	63,8	94,8

Source : RRP 2013, INSEE ; calculs des auteurs.

Mode de lecture : 58,5% des chefs de ménage en couple originaires de Madagascar sont en couple avec des conjoints originaires de Madagascar. 30,7% des conjoints de chefs de ménage de Madagascar sont en couple avec un originaire de Madagascar.

En second lieu, les migrants originaires de Madagascar se caractérisent par une très forte proportion de femmes, avec 2 femmes pour 1 homme. Alors que l'ensemble des migrants (en moyenne), qu'ils viennent d'Afrique sub-saharienne ou pas, comme les non-migrants, sont pour un peu plus de la moitié des femmes (51%), ces dernières représentent 63% des originaires de Madagascar (Tableau III.3). Ces derniers constituent communauté la plus féminisée de nos cinq pays de comparaison. A titre illustratif, la part des femmes est de 20 points inférieure chez les migrants d'origine malienne (43%) ; les migrants issus du Cameroun étant ceux dont le sexe ratio est le plus proche des migrants de Madagascar (59 % de femmes). Seuls les migrants de Russie, un groupe numériquement bien plus marginal, affichent un sex-ratio encore plus déséquilibré.

Tableau III.3 : Distribution des immigrants par sexe en fonction du pays d'origine en 2013

%	Migrants							Non migrants
	Malgaches	Camerounais	Ivoiriens	Maliens	Sénégalais	Total ASS	Total	
Hommes	36,8	40,9	44,4	57,4	53,4	48,6	48,9	48,3
Femmes	63,2	59,1	55,6	42,6	46,6	51,4	51,1	51,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RRP 2013, INSEE ; calculs des auteurs.

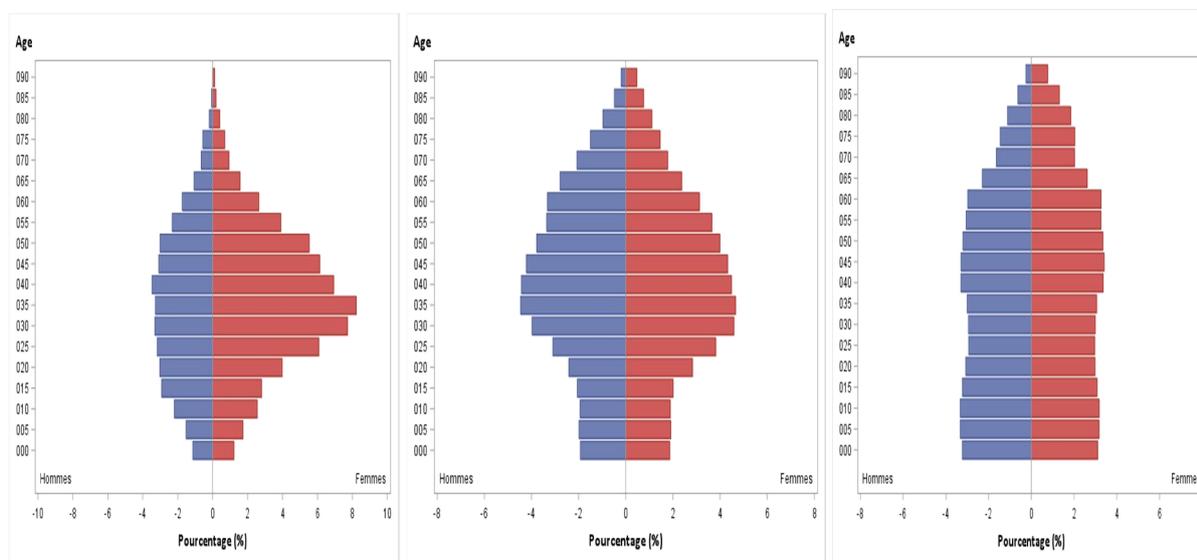
Cette sur-représentation féminine est particulièrement marquée à certains âges de la vie. C'est entre 30 et 40 ans que les femmes originaires de Madagascar sont les plus massivement sur-représentées par rapport à leurs homologues masculins : elles y sont près de 3 fois plus nombreuses (Figure III.2). Plus largement, leur « domination » quantitative est forte aux âges actifs, entre 20 et 60 ans, alors que la distribution est beaucoup plus équilibrée aux extrêmes, en deçà chez les plus jeunes et au-delà chez les plus âgés ; un déséquilibre qui s'est accentué avec le temps, comme le montre la comparaison des RRP de 2006 et 2013. En fait, la pyramide des âges des migrants de Madagascar se distingue aussi bien de celle des autres migrants (en forme de toupie), beaucoup mieux équilibrée suivant le genre et les classes d'âges, que de celle des non-migrants (en forme d'Empire State Building), qui elle aussi se caractérise par sa symétrie en termes de genre, mais également par une présence beaucoup plus importantes des enfants.

Figure III.2 : Pyramide des âges en fonction du statut migratoire en 2013

Migrants de Madagascar

Autre migrants

Non migrants



Source : RRP 2013, INSEE ; calculs des auteurs.

L'ancienneté dans la migration donne une idée de l'évolution des flux au cours du temps, même si cette source est biaisée puisqu'elle ne tient compte que de ceux qui ne sont pas repartis. Dans l'ensemble, le rythme des migrations issues de Madagascar est assez similaire à celui de l'ensemble des pays d'Afrique-subaharienne (Tableau III.4). On n'observe pas d'afflux massif dans la période récente : seulement 12% sont arrivés en France dans les 5 dernières années, et 29% dans les 10 dernières années. Une proportion équivalente (27%) réside en France depuis 10 à 19 ans et 28% depuis plus de 20 ans. Cette migration plutôt ancienne, partagée avec celle venant d'ASS, se distingue des flux en moyenne plus récent en provenance des autres continents. On notera qu'un nombre significatif de personnes ne répondent pas à la question sur la période d'arrivée, mais cette proportion est plus faible pour les migrants de Madagascar (16% contre 22% en moyenne pour le continent noir et plus du double chez les migrants originaires du Mali. Ce taux de non-réponse à l'enquête plus faible peut être également interprété comme un indice « d'intégration », caractérisé ici par une volonté plus marquée de collaborer avec les autorités statistiques du pays d'accueil.

Tableau III.4 : Distribution des immigrants par période d'arrivée en fonction du pays d'origine en 2013

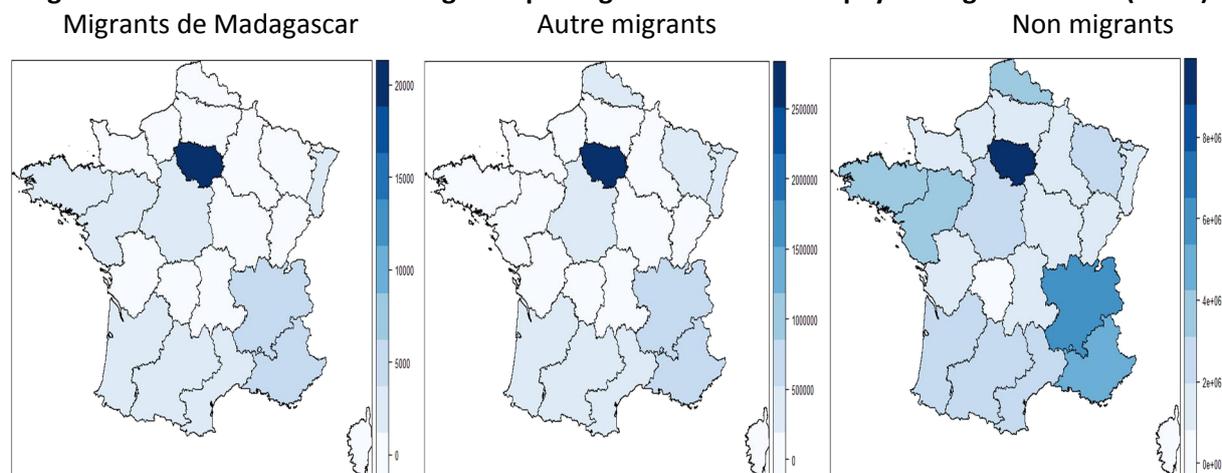
%	Migrants							Non Migrants
	Malgaches	Camerounais	Ivoiriens	Maliens	Sénégalais	Total ASS	Total	
<5 ans	12,2	12,6	12,5	7,8	12,9	12,4	11,4	2,7
5-9 ans	16,9	19,1	15,0	9,5	13,3	14,7	11,4	3,1
10-19 ans	27,3	28,7	29,5	23,2	19,9	24,4	16,8	6,2
20-29 ans	13,5	9,6	13,2	13,2	12,9	14,1	11,0	5,0
30-39 ans	10,4	7,2	7,5	8,7	11,5	8,8	11,1	6,5
40-49 ans	3,2	2,1	1,6	3,2	4,4	2,6	10,7	11,1
50 ans ou +	0,9	0,6	0,3	1,0	0,7	0,7	8,0	32,1
Non déclaré	15,7	20,1	20,5	33,5	24,5	22,4	19,6	33,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RRP 2013, INSEE ; calculs des auteurs.

En troisième lieu, la répartition des migrants sur le territoire donne des informations sur les lieux et leurs modes d'intégration spatiales en France. Les informations accessibles dans RRP permettent de savoir où la population réside au niveau des régions. Deux régions dominent largement avec plus de 10% des migrants : l'Île de France, qui regroupe près d'un tiers d'entre eux (31%) et la Réunion avec 12% (Tableau A.4 en annexe). Mais au-delà des chiffres absolus c'est la distribution différentielle par rapport aux autres communautés qui est la plus intéressante. Le principal constat que l'on peut poser à ce niveau est que la communauté issue de Madagascar est plutôt mieux répartie dans l'espace, au sens où sa distribution ressemble plus à celle des populations non migrantes, que celles des autres communautés migrantes. En général, les communautés issues de la migration sont plus concentrées géographiquement que les natifs (Figure III.3). C'est d'ailleurs bien ce qu'on observe en France : alors que 38% des migrants et 57% de ceux venant d'Afrique sub-saharienne résident en Île de France, les non-migrants n'y sont que 16%. Mais les migrants originaires de Madagascar dérogent partiellement à cette règle : ils ne sont « que » 32% en Île de France. A titre de comparaison, on y trouve 55% des communautés camerounaise et sénégalaise, 70% des migrants d'origine sénégalaise et jusqu'à 87% de ceux venant du Mali. Cette moindre concentration des migrants de Madagascar par rapport aux autres communautés de migrants est un indice d'une plus grande intégration spatiale (et probablement sociale, nous aurons l'occasion d'y revenir) en France. Elle se voit également par une présence plus forte dans les communes rurales. Alors que seulement 3% des migrants sub-sahariens y résident, on y trouve plus de 9% des membres de la communauté issus de Madagascar, soit un peu plus que l'ensemble des migrants, mais loin derrière les non-migrants (25%).

Du point de vue de la localisation, la plus grande spécificité des migrants de Madagascar est la part unique qu'occupe la Réunion (où plus d'un migrant sur dix réside, contre quasiment aucun dans les autres principales communautés issus de la migration), pour des raisons évidentes de proximité géographique. Si l'on ajoute Mayotte qui compte également une forte communauté de migrants (mais que le RRP ne permet pas d'isoler), il existe un espace d'intégration spécifique entre la France et Madagascar au sein de l'Océan indien. En revanche, on trouve particulièrement peu migrants originaires de Madagascar, dans les anciens bassins d'emploi du Nord de la France (1,9% en Nord-Pas-de Calais, contre 3,3% chez les autres immigrés et 6,5% pour les non-immigrés) ou encore en Basse Normandie, ainsi que dans l'ultra marin (hors Mayotte et Réunion).

Figure III.3 : Distribution des immigrants par région en fonction du pays d'origine en 2013 (Carte)



Source : RRP 2013, INSEE ; calculs des auteurs. Légende : il s'agit du nombre de personnes dans chaque région.

En quatrième lieu, les migrants originaires de Madagascar peuvent être analysés du point de vue de leur mode d'insertion sociale et économique, où encore une fois ils se distinguent par un profil atypique. Le RRP offre deux entrées principales sur ce plan : le niveau d'éducation d'une part et la position sur le marché du travail de l'autre.

Du côté éducatif, les migrants originaires de Madagascar se montrent particulièrement bien dotés en capital humain. Dans la population âgée de 14 ans et plus, près d'un de six sur dix a obtenu au moins le baccalauréat, environ un sur dix a fréquenté le collège ou le lycée, tandis qu'un tiers doit se contenter d'un niveau primaire ou n'a pas été scolarisé (**Tableau A.5 en annexe**). C'est nettement mieux que la plupart des autres groupes migratoires, et même que la population on-migrante. Ainsi ils se situent, à parité avec les migrants d'origine camerounaise, parmi les plus diplômés : 57% des premiers et 58% des seconds ont obtenu le baccalauréat ou plus, alors que ça n'est le cas que de 45% des migrants d'Afrique sub-saharienne en général, 39% des migrants toutes origines confondues et également 44% des non-migrants. Cette « sur-diplomation » relative se retrouve à tous les niveaux au-delà du baccalauréat. Par exemple en 2011⁹, les proportions des 20 ans et plus qui ont fréquenté au moins 3 années d'enseignement supérieur (Bac + 3), atteignent respectivement 23% pour les migrants de Madagascar, 17% chez les autres migrants et 15% chez les non-migrants (**Figure A.1 en annexe**).

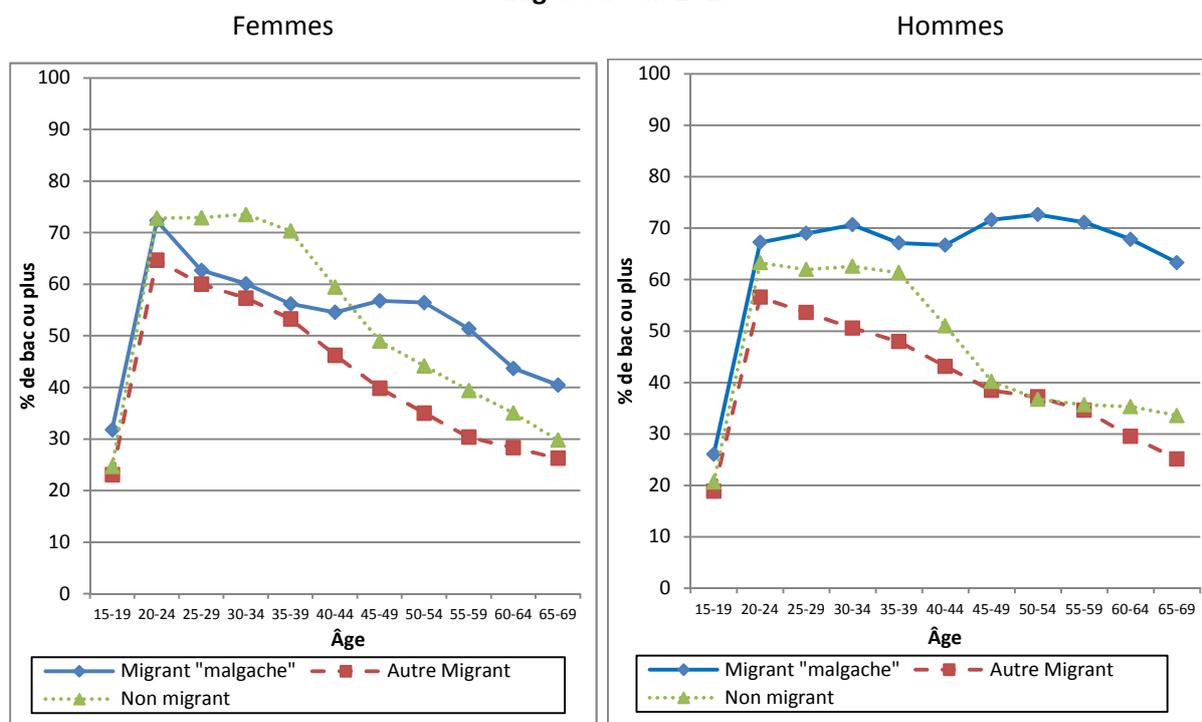
L'analyse en fonction de l'âge et du sexe permet d'affiner le diagnostic, en contrôlant notamment les effets de composition (**Figure III.4**). Si à tout âge et quel que soit le sexe, les migrants de Madagascar ont poursuivi leurs études plus longtemps que leurs homologues des autres pays (en moyenne), les profils varient fortement en fonction du sexe. Chez les hommes, leur avantage comparatif est significatif à tous les âges, même s'il va en se réduisant avec le temps. Ainsi, chez les plus de 45 ans, 70% de chaque génération a atteint au moins le baccalauréat contre moins de 40% chez les non-migrants, et encore moins chez les autres migrants. Cette proportion de 70% est étonnamment stable dans le temps, ce qui souligne à contrario le caractère particulièrement sélectif de la migration historique en provenance de Madagascar. La montée du niveau d'éducation en France au fil des générations réduit progressivement l'avantage scolaire des migrants de Madagascar. L'écart reste à leur avantage, mais n'est plus que d'environ 5 points chez les 20-29 ans. Il reste tout de même de près de 20 points par rapport aux autres migrants pour la même génération. Chez les femmes en revanche, la situation est différente. Si les migrantes venant de Madagascar étaient en moyenne plus diplômées que leurs homologues non-migrantes (et a fortiori que celles des autres pays) au-delà de 40 ans, elles sont aujourd'hui largement dépassées par ces dernières chez les jeunes générations. La spectaculaire croissance du niveau d'éducation féminine en France (moins de 30% avaient atteint le bac chez les non-migrantes de plus de 65 ans ; elles sont près de 75% chez les 25-34 ans, soit plus que leurs homologues masculins) n'apparaît pas chez les migrantes issues de Madagascar où la proportion de bac ou plus stagne autour de 60%. Il n'en reste pas moins que ces dernières conservent un avantage substantiel (de l'ordre de 15 à 20 points de pourcentage) par rapport aux femmes des autres communautés issues de la migration, même chez les plus jeunes générations et en dépit de la forte poussée du niveau d'éducation chez ces dernières.

Ce diagnostic global est parfaitement robuste, quel que soit le niveau de diplôme. En effet, des profils en tous points similaires peuvent être observés pour des niveaux d'éducation encore plus

⁹ Les données sont de 2011. Pour les années ultérieures, le RRP permet seulement d'identifier les « études supérieures » sans plus de détail.

élevés (voir par exemple [Figure A.2](#) en annexe pour les niveaux Bac 3 et plus). Malheureusement et au-delà du constant, il est difficile d'interpréter ces chiffres, dans la mesure où le RRP ne permet pas de savoir où les migrants ont étudié : il n'est donc pas possible de savoir à quoi ces variations sont dues, entre des phénomènes migratoires plus ou moins sélectifs et/ou des stratégies éducatives variables une fois arrivés en France.

Figure III.4 : Proportion de diplômés du bac ou plus selon le sexe et l'âge en fonction du statut migratoire en 2013



Source : RRP 2013, INSEE ; calculs des auteurs.
Champ : de 15 ans à 69 ans.

Pour terminer cette première exploration du profil socio-économique des migrants issus de Madagascar en France, nous nous pencherons sur leur insertion sur le marché du travail. Certes, le RRP n'est pas le meilleur instrument pour aborder cette thématique en détail, du fait d'un nombre de questions plus limité que dans les enquêtes-emplois, de ce fait plus adaptées, il permet néanmoins d'en saisir les grands traits. Le [tableau III.5](#) montre le statut des individus par rapport à l'activité « au sens du recensement ». Plus de la moitié (53%) des migrants de 15 ans et plus occupent un emploi. Si cette part, équivalente à celle observée pour ceux originaires d'Afrique subsaharienne, n'est pas exceptionnelle, elle est largement supérieure à celle observée pour les migrants en général (46%), ou même des non-migrants (50% aussi). Mais ce taux d'emploi relativement élevé est associé à une forte proportion de chômeurs. Plus de 18% des migrants de Madagascar sont dans cette situation, à l'instar de migrants sub-sahariens en général, mais c'est 6 points de plus que l'ensemble des migrants, toutes origines confondues, et surtout 11 points de plus que les non-migrants. Ces comparaisons demandent néanmoins à être affinées, notamment pour tenir compte des effets d'âge. En effet on l'a vu, la structure démographique des migrants sur-représente massivement les tranches d'âge actif. Ainsi, 27% des non-migrants sont retraités (ou pré-retraités) contre seulement 7% chez les migrants de Madagascar.

Tableau III.5 : Distribution des immigrants suivant le statut d'activité en fonction du pays d'origine en 2013

%	Migrants							Non migrants
	Malgaches	Camerounais	Ivoiriens	Maliens	Sénégalais	Total ASS	Total	
Actif occupé	52,6	55,1	58,4	54,0	53,9	52,6	45,8	49,8
Chômeur	18,4	20,0	19,7	13,4	16,5	18,6	12,7	7,1
Retraité	7,3	3,8	2,5	7,3	8,4	5,3	19,8	27,1
Elève, étudiant	9,5	12,2	9,5	7,8	8,5	10,5	6,9	9,6
Au foyer	6,5	2,6	2,6	6,3	5,2	4,6	7,9	2,8
Autre inactif	5,7	6,4	7,3	11,1	7,4	8,4	6,8	3,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

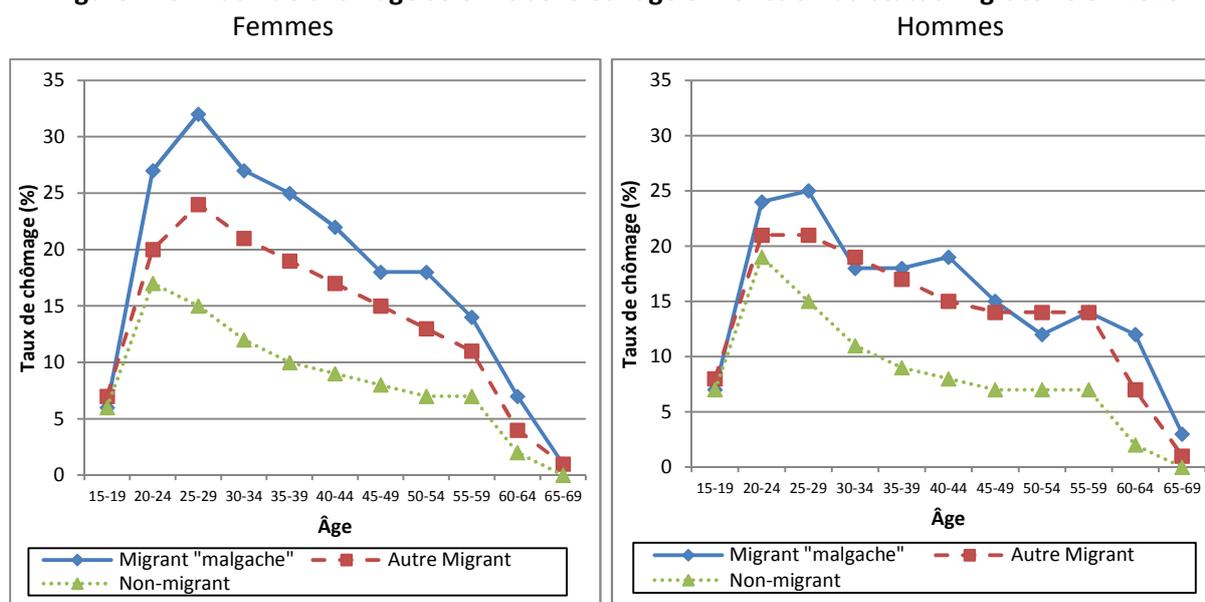
Source : RRP 2013, INSEE ; calculs des auteurs.

Champ : 15 ans et plus. La catégorie « retraité » comprend aussi les pré-retraités.

Les indicateurs standards de participation au marché du travail montrent que plus que le taux d'activité, selon le sexe et l'âge, c'est le taux de chômage qui différencie le plus les migrants issus de Madagascar. Ainsi, leur taux d'activité (hommes ou femmes) est toujours plus élevé que celui des autres migrants. Pour les hommes, il est proche de celui des non-migrants, supérieur au-delà de 50 ans et inférieur (de quelques points seulement) avant (Figure A.4 en annexe). Chez les femmes la situation est plus contrastée. Semblable après 45 ans, il est significativement plus faible pour les plus jeunes ; jusqu'à atteindre une dizaine de point entre 25 et 39 ans.

Le taux de chômage montre un profil atypique et plus défavorable. Bien qu'actifs sur le marché du travail, les migrants originaires de Madagascar sont durement frappés par le chômage. Leur taux de chômage se situe dans la fourchette haute comparé aux autres migrants, et bien sûr très supérieur aux non-migrants, un phénomène d'autant plus marquant qu'ils sont aussi plus diplômés. A nouveau, ce sont les femmes qui apparaissent les plus fragiles. Le profil par âge du taux de chômage des hommes est du même ordre que celui des migrants en général, et de l'ordre de 10 points supérieur à celui des non-migrants (Figure III.5).

Figure III.5 : Taux de chômage selon le sexe et l'âge en fonction du statut migratoire en 2013



Source : RRP 2013, INSEE ; calculs des auteurs.

Champ : de 15 ans à 69 ans.

Pour les femmes, le stigmate est à la fois plus massif et plus marqué. Le taux de chômage des jeunes femmes de 25 à 29 ans d'origine malgache, les plus affectées, atteint jusqu'à 32%. Il est au même âge de 24% pour les autres migrantes et de « seulement » 15% pour les non-migrantes.

Le taux de chômage élevé chez les migrants de Madagascar ne nous dit rien sur le type d'emplois exercés une fois qu'ils ont réussi s'insérer sur le marché du travail. L'analyse de la répartition par catégorie socioprofessionnelle met clairement en lumière l'effet contrasté du niveau d'éducation élevé des migrants issus de Madagascar. Ainsi, s'ils rencontrent plus de difficultés que les autres communautés à trouver un emploi, lorsqu'il en exerce un, celui-ci est en moyenne plus qualifié (Tableau III.6). 16 % d'entre eux occupent des postes de « cadres ou de professions intellectuelles supérieures » et 19% des « professions intermédiaires », soit des proportions significativement plus élevées que celles des migrants sub-sahariens en moyenne (12% et 17% respectivement) et même légèrement supérieures que celles de l'ensemble des migrants (15% et 18%), sans atteindre néanmoins les taux enregistrés chez les non-migrants (17% et 26%). De nos pays de comparaison, seuls les migrants du Cameroun occupent des positions plus élevées dans la hiérarchie socio-professionnelle. Presque un actif occupé issu de Madagascar sur quatre (39%) est « employé », qui constitue la catégorie la plus sur-représentée (ils sont 28% chez les non-migrants), tandis que 20% sont « ouvriers ». Ils sont aussi relativement plus souvent que les autres communautés subsahariennes « exploitants agricoles », en lien direct avec leur présence plus marquée dans les zones rurales, ou encore « artisans, commerçants ou chefs d'entreprises ». Encore une fois le contraste est saisissant avec les migrants originaires du Mali, dont près de la moitié est « ouvriers » (47%) et moins de 7% « cadres supérieurs ».

Tableau III.6 : Distribution des migrants par catégorie socioprofessionnelle en fonction du pays d'origine en 2013

%	Migrants							Non Migrants
	Malgaches	Camerounais	Ivoiriens	Maliens	Sénégalais	Total ASS	Total	
Agriculteur expl.	0,3	0,1	0,1	0,0	0,2	0,1	0,4	1,9
Artisan, com.	4,9	4,7	4,0	2,7	4,3	4,3	8,2	6,3
Cadre supérieur	16,2	17,9	10,1	6,7	13,6	11,8	15,5	17,4
Prof intermédiaire	19,2	20,5	15,8	10,1	17,5	16,6	18,3	26,5
Employé	39,2	44,0	51,7	34,0	36,8	40,2	29,3	27,8
Ouvrier	20,2	12,9	18,4	46,6	27,7	26,9	28,2	20,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RRP 2013, INSEE ; calculs des auteurs.

Champ : 15 ans et plus ayant un emploi.

La distribution des emplois permet de commencer à répondre plus finement à des questions essentielles comme la question de savoir si les migrants sont concentrés, spécialisés sur une gamme de postes particuliers ou au contraire diversifiés, s'ils occupent des postes qualifiés ou subalternes, ou encore si ses derniers sont en lien avec leurs qualifications, et notamment leur niveau d'étude. Nous avons donc classé la liste des emplois occupés par les 15-69 ans ayant un emploi par ordre de fréquence décroissante, en distinguant les hommes des femmes (Tableau III.7). Chez les premiers, les 20 professions (en partant d'une nomenclature de professions comprenant près de 500 postes) les plus citées sont exercées par 36% d'entre eux (et 26% pour les 10 premières professions). Chez les femmes, les 20 professions les plus fréquentes regroupent 52% des actives occupées (et les 10 premières 36%). Les professions sont donc plus concentrées chez les femmes que chez les hommes.

Le détail des principales professions exercées par ces derniers est d'une grande diversité, avec des positions aussi bien en haut qu'en bas de l'échelle des qualifications. Ainsi, le premier poste est celui de « *Conducteur, livreur, coursier* » avec 6,3%. Mais immédiatement derrière viennent les « *Ingénieurs en développement informatique* » avec 3,8%. Parmi les principales professions hautement qualifiées on compte les « *Médecins hospitaliers non libéraux* » (5^{ème} position et 2,2% des emplois), les « *Professeurs agrégés certifiés du secondaire* » (8^{ème} et 1,5%) et les « *Enseignants de l'enseignement supérieur* » (16^{ème} et 1,0%). A contrario, dans les premières professions moins qualifiées on trouve, dans l'ordre les « *Hommes du rang* » (3^{ème} et 3,1%), les « *Conducteurs routiers salariés* » (4^{ème} et 3,0%) ou encore les « *Nettoyeurs* » (9^{ème} et 1,4%)

Pour les femmes la situation est moins favorable et contraste avec celle des hommes. Les emplois sont à la fois moins diversifiés et moins qualifiés, avec une forte concentration dans les secteurs de service à la personne, de nettoyage ou de caissières. Aux 5 premières places, on trouve « *Aides à domicile, aides ménagères* » (8%), les « *Assistants maternelles, gardes enfants* » (4,4%), les « *Nettoyeuses* » (4,3%), et enfin les « *Aides-soignantes* » et les « *Agents de service hospitalier* » (3,3% chacune), soit près d'un quart des emplois (23%). Il faut attendre le 21^{ème} rang pour voir apparaître la première profession hautement qualifiée, à savoir les « *Médecins hospitaliers non libéraux* » (1,0% des emplois).

L'analyse de la structure fine des professions confirme que les emplois des migrants originaires de Madagascar sont en moyenne plus qualifiés que ceux des autres communautés et proche des postes occupés par les non-migrants. Mais cette caractéristique n'est valide que pour les hommes. Pour les femmes, la structure des emplois ressemble plus à celle des autres migrantes : elle en moyenne inférieure dans la hiérarchie des professions à celle des natives, et aussi des hommes.

Tableau III.7 : Les 10 professions les plus exercées suivant le sexe et le statut migratoire en 2013

Migrants				Non-migrants	
Issus de Madagascar		Autres		Hommes	Femmes
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
1. Conducteur livreur, coursier (6,3%)	1. Aide à domicile, aide ménagère (8,1%)	1. Ouvrier non qualifié gros-œuvre bât (3,8%)	1. Aide à domicile, aide ménagère (6,0%)	1. Conducteur routier (salarié) (2,3%)	1. Adjointe administratif FP (4,2%)
2. Ingénieur développement informatique (3,8%)	2. Assistante maternelle, garde d'enfants (4,3%)	2. Maçon qualifié (3,5%)	2. Nettoyeuse (5,7%)	2. Ingénieur développement informatique (1,5%)	2. Aide à domicile, aide ménagère (3,7%)
3. Homme du rang sauf pompier militaire (3,1%)	3. Nettoyeuse (3,6%)	3. Agent civil sécurité, surveillance (2,4%)	3. Assistante maternelle, garde enfants (4,7%)	3. Ouvrier non qualifié second œuvre bat (1,4%)	3. Secrétaire (3,2%)
4. Conducteur routier (salariés) (3,0%)	4. Aide-soignante (3,4%)	4. Cuisiniers et commis de cuisine (2,0%)	4. Employée de maison (chez particuliers) (4,2%)	4. Conducteur livreur, coursier (1,2%)	4. Aide-soignante (3,1%)
5. Médecin hospitalier non libéral (2,2%)	5. Agent de service hospitalier (3,3%)	5. Conducteur routier (salarié) (2,0%)	5. Aide-soignante (2,8%)	5. Expert niveau technicien (1,2%)	5. Assistante maternelle, garde enfants (3,1%)
6. Magasinier qualifié (1,6%)	6. Caissière de magasin (3,2%)	6. Ouvrier non qualifié second œuvre bat (1,9%)	6. Agent admin FP sauf écoles, hôpitaux (2,4%)	6. Professeur agrégé certifié secondaire(1,1%)	6. Infirmière en soins généraux, salarié (2,9%)
7. Conducteur transport en commun salarié(1,5%)	7. Adjointe administrative FP (2,9%)	7. Nettoyeur (1,8%)	7. Agent de service hospitalier (2,4%)	7. Adjoint administratif FP (1,1%)	7. Professeure des écoles (2,7%)
8. Professeur agrégé certifié secondaire (1,5%)	8. Employée administratif d'entreprises (2,5%)	8. Ingénieur développement informatique (1,7%)	8. Employée administratif d'entreprises (2,1%)	8. Magasinier qualifié (1,1%)	8. Employée administratif d'entreprise (2,5%)
9. Nettoyeur (1,4%)	9. Employée de maison chez des particuliers (2,3%)	9. Artisan maçon (1,7%)	9. Serveuse bar, resto brasserie, café (2,1%)	9. Cadre service administratif PME (1,1%)	9. Employée comptable ou financier (2,3%)
10. Agent civil sécurité, surveillance (1,4%)	10. Agent admin FP sauf écoles, hôpitaux (2,3%)	10. Conducteur livreur, coursier (1,4%)	10. Caissière de magasin (2,0%)	10. Technico-commercial bien intermédiaire(1,0%)	10. Agent de services hospitaliers (2,1%)
Sous-total : 25,7%	Sous-total : 36,0%	Sous-total : 22,0%	Sous-total : 34,4%	Sous-total : 12,9%	Sous-total : 29,4%

Source : RRP 2013, INSEE ; calculs des auteurs. Champ : 15-69 ans

Ces premiers éléments d'analyse descriptive montrent que les migrants originaires de Madagascar sont à la fois plus éduqués (surtout les hommes), mais aussi plus affectés par le chômage (surtout les femmes) que les autres migrants et même que les natifs. Ils sont aussi plus souvent cadres quand ils travaillent. La question qui se pose est de savoir si ces différences reflètent des effets de composition ou des comportements spécifiques. Par exemple, le taux de chômage élevé des originaires de Madagascar s'explique-t-il par le fait que les femmes y sont sur-représentées et que quelle que soit leur origine, les femmes souffrent plus souvent du chômage, ou résulte-t-il de pratiques discriminatoires des employeurs à leur encontre, ou encore est le reflet d'une attitude spécifique face au marché du travail (par exemple des aspirations trop élevés par rapport à leur qualification) ?

Pour apporter des éléments de réponse à ces questions, nous avons estimé deux modèles économétriques, qui permettent de raisonner « toutes choses égales par ailleurs » : le premier vise à expliquer la probabilité d'être au chômage ; le second celle d'être cadre supérieur quand on travaille (Tableau III.8). Nous ne commenterons pas ici nos variables de contrôle, dont les effets sont tout à fait standards, pour nous concentrer sur notre variable d'intérêt, à savoir l'origine migratoire. En premier lieu, l'exercice montre qu'à âge, sexe, niveau d'étude, statut dans le ménage et lieu de résidence identiques, les originaires de Madagascar ont 2,5 fois plus de chance de connaître le chômage, quand ils se présentent sur le marché du travail que les non originaires. Leur probabilité d'être chômeur est même significativement supérieure à celle des autres migrants. Même les migrants originaires du Cameroun, les plus « défavorisés » parmi nos pays de comparaison, ont 7% moins de chance de se retrouver chômeurs que leurs homologues malgaches.

Tableau III.8 : Effet du statut migratoire sur la probabilité d'être au chômage ou d'occuper un emploi de cadre supérieur (modèles logistiques)

<i>Odd ratios</i>	Probabilité d'être au chômage (parmi les actifs)	Probabilité d'être cadre supérieur (parmi ceux qui ont un emploi)
Origine migratoire (réf. non migrant)		
Madagascar	2,51***	0,65***
Cameroun	2,33***	0,79***
Côte d'Ivoire	1,92***	0,51***
Mali	1,27***	0,47***
Sénégal	1,85***	0,70***
Autres migrants	1,86***	0,86***
Autres variables		
Sexe (femme)	1,49***	0,52***
Age	0,93***	1,06***
Age2	1,00***	1,00***
Education (réf. aucun diplôme, BEPC)		
CAP, BEP	0,68***	0,90***
Baccalauréat	0,49***	2,61***
Etudes supérieures	0,29***	18,2***
Statut dans le ménage (réf. chef)		
Conjoint	0,80***	0,94***
Enfant	2,05***	0,51***
Autre	1,25***	0,91***
Zone de résidence (rurale)	0,65***	0,52***

Source : RRP 2013, INSEE ; calculs des auteurs.

Champ : 15 – 69 ans.

Mode de lecture : les femmes ont 49% de chance en plus de se retrouver au chômage. Elles ont 48% de chance de moins d'être cadre supérieure. *** : significatif au seuil de 1‰.

En second lieu, la probabilité d'occuper un poste en haute de l'échelle professionnelle est significativement plus faible pour un originaire de Madagascar que pour un non-migrant (-35%), *ceteris paribus*. Mais cette fois, la situation n'est pas systématiquement plus défavorable que celle des autres communautés de migrants. Moins bien lotis que les originaires du Sénégal, du Cameroun, ou plus généralement des autres migrants, les originaires de Madagascar se placent mieux que les originaires de Côte d'Ivoire ou du Mali, qui eux ont deux fois moins de chance de devenir cadre que les non-migrants.

Nous obtenons des résultats très similaires, en ajoutant analysant le groupe plus large qui ajoute aux cadres supérieurs, les professions intermédiaires. Sans chercher à pousser plus loin l'analyse sur ce point, on peut conclure que les migrants originaires de Madagascar rencontrent des difficultés à s'insérer sur le marché du travail : vraiment spécifiques pour trouver un emploi, et partagés avec les autres communautés migrantes pour décrocher un poste de cadre correspondant à leur qualification quand ils ont réussi à trouver un emploi. Mais encore une fois, les effets sont très différenciés selon le genre (voir **Tableau A.6 en annexe**). Ainsi, les femmes originaires de Madagascar sont celles qui sont les plus défavorisées en matières de chômage relativement aux autres femmes (à caractéristiques identiques, elles ont 2,73 fois plus de (mal)chance d'être chômeuse que les non-migrantes), mais aussi comparées les hommes malgaches. Mais une fois un emploi obtenu, ce sont les hommes originaires de Madagascar qui peinent le plus à devenir cadre supérieur, avec 30% de chance en moins que leurs homologues non-migrants (pour les femmes de Madagascar cette pénalité n'est « que » de 20%).

Profils comparés des migrants issus de Madagascar et des Malgaches restés au pays

Jusqu'ici nous avons comparé les migrants originaires de Madagascar avec les autres communautés de migrants, ainsi que les non-migrants en France. Cette approche nous renseigne sur leur capacité d'insertion dans le pays d'accueil. Toute aussi intéressante est la perspective duale, du point de vue du pays d'origine : en quoi les migrants issus de Madagascar se distinguent-ils de leurs homologues restés au pays, ce qui nous amène sur la piste de la sélection dans la migration. Pour ce faire, nous mobiliserons la dernière enquête nationale réalisée à Madagascar à une date proche de celle du RRP de 2013, à savoir l'enquête emploi de 2012. Réalisée par l'INSTAT, avec l'appui du BIT et de DIAL, selon la méthodologie des enquêtes 1-2-3, elle porte sur un échantillon de 48 670 individus appartenant à 11 316 ménages (INSTAT, 2013). Compte tenu des profils très différents des migrants de Madagascar selon le genre, nous avons distingué les hommes des femmes.

Les migrants de Madagascar sont en moyenne beaucoup plus âgés que la population malgache restée au pays (39 vs. 21 ans en moyenne ; **Tableau III.6**). Ils sont aussi bien plus éduqués. C'est vrai pour ceux et celles qui sont encore à l'école : 86% des migrants de 6 à 24 ans fréquentent un établissement scolaire contre seulement 57% à Madagascar. Mais c'est encore plus marqué sur le niveau d'études. Ainsi, 57% des migrants de 15 ans et plus ont obtenu le bac ou plus. C'est le cas de moins de 3% des Malgaches au pays, ce qui signifie que les premiers ont 21 fois plus de chance d'être diplômé du baccalauréat que les seconds. Le rapport de chance à l'avantage des migrants est d'autant plus grand que le niveau d'éducation est élevé.

Sur le marché du travail et en première lecture, la situation paraît bien meilleure à Madagascar : le taux d'activité y est supérieur de plus de 20 points (93% vs 71%), tandis que le taux de chômage 26 fois plus faible (1% vs. 26%). Cependant, ces indicateurs de base doivent être interprétés avec les réserves de rigueur. Dans un pays de pauvreté massive où le chômage n'est pas indemnisé, la mise

au travail est un impératif tout particulièrement pour les plus démunis (De Vreyer et Roubaud, 2013). Le statut privilégié des migrants est flagrant lorsqu'on analyse le type d'emplois exercés. La part du salariat « formel » est massive chez les migrants (plus de 90%), alors qu'il est marginal chez les Malgaches de Madagascar (à peine 10%). Plus haut dans la hiérarchie des emplois, 14% des migrants (20% des hommes et 10% des femmes) occupent des professions supérieures d'encadrement contre 0,4% à Madagascar. Même si on élargit aux professions intermédiaires, un tiers des migrants (32%) occupe un emploi intermédiaire ou supérieur mais seulement 1% à Madagascar. Ces résultats offrent une réponse claire à une de nos questions initiales : les migrants de Madagascar peuvent en moyenne être classés dans la catégorie des groupes élitaires, dont il convient d'explorer le rôle, notamment en termes d'articulation avec d'autres sphères élitaires restées au pays via des réseaux, d'une part, et en termes de développement de Madagascar de l'autre.

Tableau III.6 : Caractéristiques comparées des migrants de Madagascar et des Malgaches à Madagascar en 2012-2013

%	Femme		Homme		Total	
	De Madagascar	A Madagascar	De Madagascar	A Madagascar	De Madagascar	A Madagascar
Taux d'urbanisation	89,7	23,0	93,8	21,7	91,2	22,4
Age moyen	39,4	21,2	37,4	21,5	38,7	21,4
Taux de scolarisation (6-24)	85,3	53,9	86,2	55,3	85,7	54,6
Bac ou plus (15 et +)	54,2	2,3	63,3	3,1	57,4	2,7
Bac + 3 ou plus (20 et +)	18,5	0,5	30,3	1,0	22,7	0,7
Taux d'activité (15 et +)	69,4	91,5	74,1	94,0	71,1	92,8
Taux de chômage (15 et +)	29,0	1,2	20,8	0,8	25,9	1,0
Taux de salarisation	93,9	8,0	90,2	13,9	92,4	11,0
% Cadres supérieurs	9,6	0,2	20,4	0,6	13,7	0,4
% Cadres (15 et +)	28,2	0,6	39,3	1,5	32,4	1,1

Source : RRP 2013, INSEE et *Enquête 1-2-3*, Phase 1, 2012, INSTAT ; calculs des auteurs.

Champ : 15 ans et plus (sauf indication contraire). La proportion de cadres est parmi les actifs occupés. La proportion de Bac +3 est tirée du RRP correspond à 2011 (l'information n'est plus disponible après).

Conclusion

Cette étude constitue la première analyse scientifique de nature quantitative et systématique de la diaspora malgache dans le monde. Sa force et son originalité reposent sur la mobilisation de l'ensemble des bases données statistiques disponibles à l'échelle internationale, des enquêtes statistiques représentatives nationales (des deux côtés du parcours migratoire : françaises et malgaches), et tout particulièrement sur le re-traitement des micro-données du recensement français, rendu accessible par l'INSEE seulement récemment. Trois raisons principales justifient l'opportunité de ce travail : elle vient compléter utilement un ensemble de travaux qualitatifs, historiques et anthropologiques, plus anciens, en les replaçant dans un cadre plus global et exhaustif ; elle arrive à un moment où pour la première fois les autorités malgaches ont décidé en 2016 de se doter de structures étatiques en direction de la diaspora et de mettre en place des politiques spécifiques qui la concernent ; enfin elle apporte des éléments nouveaux sur ce groupe largement méconnu, dont un certain nombre de résultats sont tout à fait inattendus et dont la

portée est de première importance pour la diaspora elle-même, mais aussi pour Madagascar, et dans une moindre mesure pour la France.

En premier lieu et du point de vue de Madagascar, avec un taux d'émigration internationale faible en regard de ceux d'autres pays comparables du continent africain (notamment le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal, pris ici comme pays de comparaison), la diaspora malgache dans le monde est peu nombreuse, un facteur qui limite son influence potentielle sur le pays d'origine. Elle possède cependant deux caractéristiques propres qui devraient lui permettre de peser bien plus lourd que son poids démographique ne le laisse supposer. D'abord, elle réside très massivement dans les pays riches : plus de 97% de ses membres ont rejoint un pays de l'OCDE, dont les trois quarts la France. Ensuite, il s'agit d'une diaspora particulièrement éduquée, et partant dotée d'un pouvoir d'achat relativement élevé. Ces caractéristiques globales font de la diaspora malgache un candidat sous-estimé du monde élitair qu'il conviendrait de mieux connaître. Cependant, les migrants originaires de Madagascar se singularisent également par leur degré d'intégration : familiale, sociale, spatiale et nationale. Cette spécificité explique sans doute aussi leur faible « visibilité » en tant que communauté et le lien qui a priori limité qu'elle entretient avec la Grande Île.

Appréciée du côté de la France, et c'est la plus grande surprise de cette étude, la communauté originaire de Madagascar apparaît comme le premier groupe de migrants d'origine sub-saharienne, certes loin derrière les trois pays du Maghreb, mais devant des pays comme le Mali ou le Sénégal, pourtant bien plus connus pour leur présence sur le territoire hexagonal et dont les institutions diasporiques sont particulièrement vocales ; d'où le qualificatif de « communauté invisible », choisi comme titre à cet article. Comme énoncé plus haut, ce qui apparaît comme un paradoxe compte tenu de la faiblesse des taux d'émigration malgaches s'explique par une extrême concentration des flux en direction de la France, et ce dans la longue durée.

Il convient cependant de ne pas occulter la fragilité des données existantes, qui ne permettent d'appréhender qu'une sous-partie des communautés migrantes, qui ne va guère au-delà de la première génération, notamment du fait de la législation restrictive en matière de statistique ethnique en France. On peut d'ailleurs s'étonner qu'un thème aussi central dans le débat public français et européen soit un phénomène aussi mal mesuré. Néanmoins, une mesure plus exhaustive ne ferait que renforcer le diagnostic précédant : en gonflant les chiffres de la taille des diasporas en général, et de celle de Madagascar en particulier, tant les flux sont anciens et partiellement occultés par un taux de naturalisation parmi les plus élevés. La prise de la véritable mesure de ce phénomène devrait conduire les autorités françaises à nouer des liens de coopération plus étroits avec Madagascar, à l'instar de ceux qu'elles ont développés avec les autres pays sus-mentionnés, alors que les relations franco-malgaches dans ce domaine comptent aujourd'hui pour quantité négligeable.

Au-delà de sa dimension quantitative, la diaspora malgache présente des caractéristiques tout à fait exceptionnelles. Trois d'entre elles méritent d'être relevées. La diaspora malgache est l'une des mieux intégrées en France, où elle se fonde plus que d'autres dans le paysage local, dans toutes les dimensions du terme. Elle rencontre pourtant aussi plus que d'autres des difficultés à s'insérer sur le marché du travail, en subissant le chômage et une forme de déclassement professionnel relatif. Elle reste malgré tout bien mieux lotie que les autres diasporas sub-sahariennes, notamment du fait d'un niveau d'éducation particulièrement élevé, supérieur même à celui des non-migrants ; et bien sûr sans commune mesure avec les conditions moyennes des Malgaches restés au pays. Enfin, derrière

les moyennes, deux modèles très différenciés sont à l'œuvre. Féminisée à l'extrême, la diaspora malgache est aussi celle dont les stratégies matrimoniales, les modes de socialisation et les statuts sont les plus dissemblables selon le genre ; reflétant probablement des projets migratoires polarisés autour du mariage avec des Français non-migrants (*vazaha*) et de la famille pour les femmes, tandis que l'éducation semble être un moteur de premier plan chez les hommes.

Malgré les avancées décisives obtenues dans cette étude, de nombreuses zones d'ombre subsistent pour mieux connaître la diaspora malgache, comprendre son mode de vie et surtout ses liens réels ou potentiels avec Madagascar. D'abord, nous l'avons dit, étudier le phénomène diasporique, en général et malgache en particulier, est une véritable gageure. Pour en définir les contours et estimer son poids réel, des avancées méthodologiques, auxquelles nous nous proposons de contribuer, sont un impératif catégorique, tant les données existantes sont lacunaires. Ensuite, le haut pouvoir d'achat de la diaspora malgache, relativement à la plupart des autres diasporas sub-sahariennes aurait dû constituer un puissant facteur pour faire de cette dernière un acteur majeur dans la Grande Île. En fait, il n'en est rien. On l'a vu, la diaspora est numériquement faible (dans l'ensemble), mais surtout elle semble moins organisée et moins tournée vers le pays d'origine. Ce dernier point reste pourtant encore une conjecture. Pour étayer et affiner ce diagnostic, de nouvelles enquêtes sont nécessaires, car les informations existantes ne disent quasiment rien des liens au pays d'origine, qu'ils soient matériels ou symboliques. En l'état des connaissances disponibles on peut néanmoins se risquer à affirmer que la diaspora malgache s'inscrit plus que les autres dans des logiques individuelles d'intégration dans la société d'accueil, comme en atteste par exemple le fait qu'elle est beaucoup plus souvent naturalisée que les autres diasporas. Si le tissu associatif est bien présent, il donne l'impression d'être de moindre densité et relativement plus mobilisé par des activités d'animation de réseaux des communautés à l'étranger (notamment religieuse et... sportive), que mus par des logiques d'investissement au pays et/ou de préparation d'une migration de retour. On retrouve en quelque sorte transplanté à l'étranger (hors sol) un certain nombre de caractéristiques propres à la société malgache que l'on a pu décrire dans nos travaux sur Madagascar. La transplantation des valeurs et des normes de comportements, dans les deux sens, est un terrain de recherche passionnant et presque vierge à ce jour. Cela signifie aussi que le potentiel de mobilisation de la diaspora est important. Des initiatives ont juste commencé à émerger (Collectif Tany, ZAMA, etc.¹⁰), mais il ne s'agit encore une fois que d'un « potentiel », venant s'ajouter à une longue liste d'atouts potentiels dont semble regorger la Grande Île et jamais exploités. Compte tenu de ces enjeux, à la fois pour la connaissance et pour les politiques de développement à Madagascar comme en France, c'est à ce défi d'une meilleure appréhension du phénomène diasporique dans ses multiples dimensions que nous proposons de nous atteler et si possible de relever dans les années qui viennent.

Bibliographie

- Bordes-Benayoun C. (2012), « La diaspora ou l'éthnique en mouvement », *Revue européenne des migrations internationales*, 18(1), pp. 13-31.
- Bossuroy T., Cogneau D. (2013), « Social Mobility in Five African Countries », *Review of Income and Wealth*, No.59, pp.84-110.

¹⁰ Tany : Association française loi 1901 se donnant pour objectif de lutter contre la spoliation des citoyens et paysans malgaches de leurs terres ZAMA : *Zanak'i Madagasikara Ampielezana*. Association française se donnant pour objectif d'organiser les actions de la diaspora en faveur du développement de Madagascar.

- Bruneau M. (1995), « Espaces et territoires de diasporas », in Bruneau M. (éd.), *Diasporas*, Montpellier : Reclus.
- Chauvet L., F. Gubert, M. Mercier, S. Mesplé-Somps (2015), « Migrants' Home Town Associations and Local Development in Mali », *The Scandinavian Journal of Economics*, 117(2), pp.686-722.
- Chivallon C. (2006), « Diaspora : ferveur académique autour d'un mot », in W. Berthomière & C. Chivallon (éds), *Les diasporas dans le monde contemporain. Un état des lieux*, Paris, Karthala/Pessac, Maison des sciences de l'homme, pp.1-5.
- Claverie E. (2011), « Trente-cinq ans de Rencontres nationales sportives », *Hommes et migrations* [En ligne], 1289 | 2011, mis en ligne le 31 décembre 2013, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://hommesmigrations.revues.org/799> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.799
- Cole J. (2014), « Working Mis/Understandings: The Tangled Relationship between Kinship, Franco-Malagasy Binational Marriages, and the French State », *Cultural Anthropology* 29(3), pp. 527–551. <https://doi.org/10.14506/ca29.3.05>.
- Crenn C. (2013), *Entre Tananarive et Bordeaux. Les migrations malgaches en France*, Presses Universitaires de Bordeaux (coll. *Etudes culturelles*), Pessac, 218p.
- Crenn C., Téhoueyres I. (2010), « Les pratiques alimentaires des “élites” malgaches installées en France », *Hommes et migrations* [En ligne, 1283 | 2010, mis en ligne le 29 mai 2013, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://hommesmigrations.revues.org/1007> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.1007
- De Vreyer P, Roubaud F. (éds) (2013), *Les marchés urbains du travail en Afrique sub-saharienne*, Editions IRD et AFD, Marseille, 454p.
- Docquier F., Rapoport H. (2011), *Globalization, brain drain and development*. IRES Discussion papers ; 2011009, 60 p. Document accessible sur : <http://hdl.handle.net/2078.1/74877>
- Fact (2017), <http://fact-madagascar.org/joomla/les-partenaires/menu-zama>.
- Forim (2016), *Etude du Profil de la diaspora malagasy en France*, Ministère des Affaires Etrangère de Madagascar, Ambassade de France à Madagascar, OIM, Editions de l'OIM, Genève.
- Gubert F., Senne J.-N. (2015), « Is the European Union Attractive for Potential Migrants? An investigation of Migration Intentions around the World », Background Paper, OECD, Paris.
- Helly D. (2006), « Diaspora : un enjeu politique, un symbole, un concept ? », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2006/1 | 2006, mis en ligne le 01 avril 2008, consulté le 29 mars 2017. URL : <http://eps.revues.org/960> ; DOI : 10.4000/eps.960
- Hovanessian M. (1998), « La notion de diaspora », *Journal des anthropologues* [En ligne], 72-73 | 1998, mis en ligne le 01 janvier 1999, consulté le 28 mars 2017. URL : <http://jda.revues.org/2696>.
- INSEE (2017), Documentation du fichier détail du recensement, 20/06/2017, [<https://www.insee.fr/fr/information/2383306>]
- INSTAT (2013), *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (ENEPSI 2012)*, Tome 1, BIT, DIAL, INSTAT, PNUD, Antananarivo, Madagascar, 88p.
- Lessault D., Beauchemin C. (2009), « Ni invasion, ni Exode. Regards statistiques sur les migrations d'Afrique Subsaharienne », *Revue Européenne des migrations Internationales*, 25(1), pp.163-194.
- Ma Mung E. (1999), « La dispersion comme ressource », *Cultures & Conflits*, (33-34).
- OECD, AFD (2015), *Connecting with Emigrants. A global Profile of Diaspora 2015*, Editions OCDE, Paris.

- Rabeherifara J.-C. (2009), « Malagasin'Andafy-France : identités, réseaux et pratiques », in Nativel D., Rajaonah F. V. (éds.), *Madagascar revisitée, En voyage avec Françoise Raison-Jourde*, Karthala, Paris, p. 670.
- Rajaonah F. (2009), « Femmes malgaches en France (1945-1960) », in Rajaonah F. Nativel D., *Madagascar revisitée: en voyage avec Françoise Raison-Jourde*, Karthala, Paris, pp.595-620.
- Rakotondramanitra T. (2009), « La diaspora malagasy : organisation et initiatives des associations en France », coll. études Diapode, Enda, Paris, décembre.
- Ralaikoto N. (2009), « Etude Sud Diapode : Etat des lieux de la mobilisation de la diaspora malgache à Madagascar. Programme DIAPODE : Diasporas pour le Développement », Enda, coll. études Diapode, Paris.
- Rasoloniaina B. (2012), « Représentations et pratiques du malgache des jeunes de France : le malgache « d'ici » », *Études océan Indien* [En ligne], 48 | 2012, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 18 mars 2017. URL : <http://oceanindien.revues.org/1546> ; DOI : 10.4000/oceanindien.1546.
- Razafindrakoto M., Razafindratsima N., Razakamanana N., Roubaud F., Wachsberger J.-M. (2016), « La Diaspora *malagasy* en France et dans le monde : la communauté oubliée ? », communication présentée aux *Etats généraux de la Diaspora de Madagascar*, ZAMA (Zanak'i Madagasikara Ampielezana), Aix en Provence, 8-10 juillet.
- Razafindrakoto M., Roubaud F., Wachsberger J.-M. (2014), *Madagascar : anatomie d'un état de crise*, Afrique Contemporaine No. 251, numéro spécial, 2014/3.
- Razafindrakoto M., Roubaud F., Wachsberger J.-M. (2015), « L'île mystérieuse : une approche d'économie politique de la trajectoire longue de Madagascar », *Canadian Journal of Development Studies / Revue canadienne d'études du développement*, 36(3), pp. 397-415.
- Razafindrakoto M., Roubaud F., Wachsberger J.-M. (2017a), *L'énigme et le paradoxe : économie politique de Madagascar*, IRD/AFD Editions, Paris et Marseille, 302p.
- Razafindrakoto M., Roubaud F., Wachsberger J.-M. (éds.) (2017b), *Madagascar d'une crise l'autre : continuité et rupture*, Karthala/ IRD, Paris et Marseille (à paraître).
- Razafindrakoto M., Roubaud F., Wachsberger J.-M. (2017c), « Les élites à Madagascar : un essai de sociographie », op. cit. (2017a), chapitre 5, pp.189-227.
- Razafindratsima N. (2016), « Les Malgaches en France d'après le recensement de la population », INED, Séminaire *Migrations internationales et minorités* (UR8), Paris, 28 Janvier.
- Sheffer G. (2003), *Diaspora Politics: At Home Abroad*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Toulemon L. (2012), « Evolution des situations familiales à travers les recensements français de 1962 à 2009 », *Population*, 67(4), pp.657-681.
- United Nations, Department of Economic and Social Affairs (2015), *Trends in International Migrant Stock: Migrants by Destination and Origin*, United Nations database, (POP/DB/MIG/Stock/Rev.2015).

Annexe

Tableau A.1 : Stock total de migrants en France Pays d'origine en 2015

1	Algérie	1 455 276	15	Chine	111 938
2	Maroc	942 409	16	Comores	96 958
3	Portugal	725 430	17	Suisse	96 906
4	Tunisie	395 285	18	Côte d'Ivoire	91 484
5	Italie	373 919	19	Roumanie	91 338
6	Espagne	309 660	20	Serbie	86 158
7	Turquie	302 547	21	Cameroun	82 676
8	Allemagne	237 647	22	RDC	78 043
9	Royaume Uni	188 533	23	Mali	76 855
10	Belgique	155 856	24	Haïti	75 616
11	Madagascar	144 552	25	Congo	70 669
12	Vietnam	127 993	26	Russie	65 094
13	Sénégal	119 898	27	Cambodge	64 433
14	Pologne	113 569			

Source : United Nations, Department of Economic and Social Affairs. Population Division (2017). Trends in International Migrant Stock: The 2017 revision (United Nations database, POP/DB/MIG/Stock/Rev.2017).

Tableau A.2 : comparaison des approches « diasporique » et « migratoire » du RRP en fonction du pays d'origine en 2013

%	Migrants							Non Migrants
	Malgaches	Camerounais	Ivoiriens	Maliens	Sénégalais	Total ASS	Total	
Nombre								
« Diaspora »	62 571	87 169	87 031	92 288	99 716	953 422	6 975 593	58 589 279
« Migrants »	57 379	73 309	71 395	68 637	87 092	788 010	5 835 094	59 729 778
<i>Ecart (pts %)</i>	9,0%	18,9%	21,9%	34,5%	14,5%	21,0%	19,5%	-1,9%
Français par acquisition (%)								
« Diaspora »	62,8	42,4	38,7	24,9	42,7	40,7	41,5	0
« Migrants »	64,8	45,6	43	27,3	44,8	44,2	40,3	0,9
<i>Ecart (pts %)</i>	-2,0	-3,2	-4,3	-2,4	-2,1	-3,5	1,2	-0,9
Femme (%)								
« Diaspora »	63,2	59,1	55,6	42,6	46,6	51,4	51,1	51,7
« Migrants »	64,0	60,6	56,8	40,5	46,5	51,7	51,3	51,6
<i>Ecart (pts %)</i>	-0,8	1,5	1,2	-2,1	-0,1	0,3	0,2	-0,1
Bac ou + (%)								
« Diaspora »	57,4	58,1	43,9	24,4	46,8	45,5	39,1	43,7
« Migrants »	57,8	58,1	44,4	24,4	40,0	46,0	38,8	43,7
<i>Ecart (pts %)</i>	-0,4	0,1	-0,5	0,0	6,8	-0,5	0,4	0,0
Chômeurs (%)								
« Diaspora »	18,4	20	19,7	13,4	16,5	18,6	12,7	7,1
« Migrants »	18,6	20,3	20,1	13,7	16,8	19,0	13,1	7,1
<i>Ecart (pts %)</i>	-0,2	-0,3	-0,4	-0,3	-0,3	-0,4	-0,4	0,0

Source : RRP 2013, INSEE ; calculs des auteurs.

Note : l'approche « migratoire » considère l'ensemble de la population née dans le pays X et ayant ou ayant eu la nationalité du pays X ; l'approche « diasporique » ne pose aucune restriction sur le pays de naissance.

Tableau A.3 : Distribution des immigrants par type de famille en fonction du pays d'origine en 2013

%	Migrants							Non Migrants
	Malgaches	Camerounais	Ivoiriens	Maliens	Sénégalais	Total ASS	Total	
Famille monoparentale	10,2	20,1	19,2	11,6	11,5	14,6	8,2	8,6
Famille comprenant un couple	72,6	53,4	58,1	55,7	60,1	60,0	71,8	71,6
Hors famille ou hors logement ordinaire	17,2	26,5	22,7	32,7	28,4	25,4	20,0	19,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RRP 2013, INSEE ; calculs des auteurs.

Tableau A.4 : Distribution des immigrants par région en fonction du pays d'origine en 2013

%	Migrants							Non Migrants
	Malgaches	Camerounais	Ivoiriens	Maliens	Sénégalais	Total ASS	Total	
Ile-de-France	31,8	54,9	69,7	86,8	55,0	57,1	38,1	15,9
La Réunion	12,0	0,1	0,1	0,0	0,1	1,5	0,3	1,4
PACA	7,9	2,7	2,4	0,9	5,9	4,9	8,4	7,5
Rhône-Alpes	6,5	8,0	4,4	1,3	6,0	6,0	10,7	9,6
Midi-Pyrénées	5,4	2,6	2,5	0,6	2,2	2,5	3,9	4,6
Aquitaine	4,4	2,8	1,9	0,4	3,0	2,2	3,7	5,2
Languedoc-Rous	4,1	1,4	1,1	0,4	1,8	1,4	4,2	4,2
Pays de la Loire	3,6	3,8	3,1	0,9	2,4	3,3	2,1	6,0
Bretagne	3,4	1,9	1,1	0,6	1,7	1,9	1,6	5,4
Centre	2,9	3,2	3,0	1,6	2,3	3,3	2,8	4,1
Alsace	2,7	3,0	0,9	0,7	1,7	1,9	3,5	2,8
Autres régions	15,4	15,7	10,1	5,8	17,9	14,0	20,7	33,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RRP 2013, INSEE ; calculs des auteurs.

Tableau A.5 : Distribution des immigrants par niveau d'éducation en fonction du pays d'origine en 2013

%	Migrants							Non Migrants
	Malgaches	Camerounais	Ivoiriens	Maliens	Sénégalais	Total ASS	Total	
Primaire ou -	33,3	29,7	42,8	65,7	41,2	42,8	47,0	33,3
Collège-lycée	9,3	12,2	13,3	9,9	12,1	11,7	13,9	22,9
Bac ou +	57,4	58,1	43,9	24,4	46,8	45,5	39,1	43,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RRP 2013, INSEE ; calculs des auteurs.

Champ : 15 ans et plus.

Tableau A.6 : Effet du statut migratoire sur la probabilité d'être au chômage ou d'occuper un emploi de cadre supérieur selon le genre en 2013 (modèles logistiques)

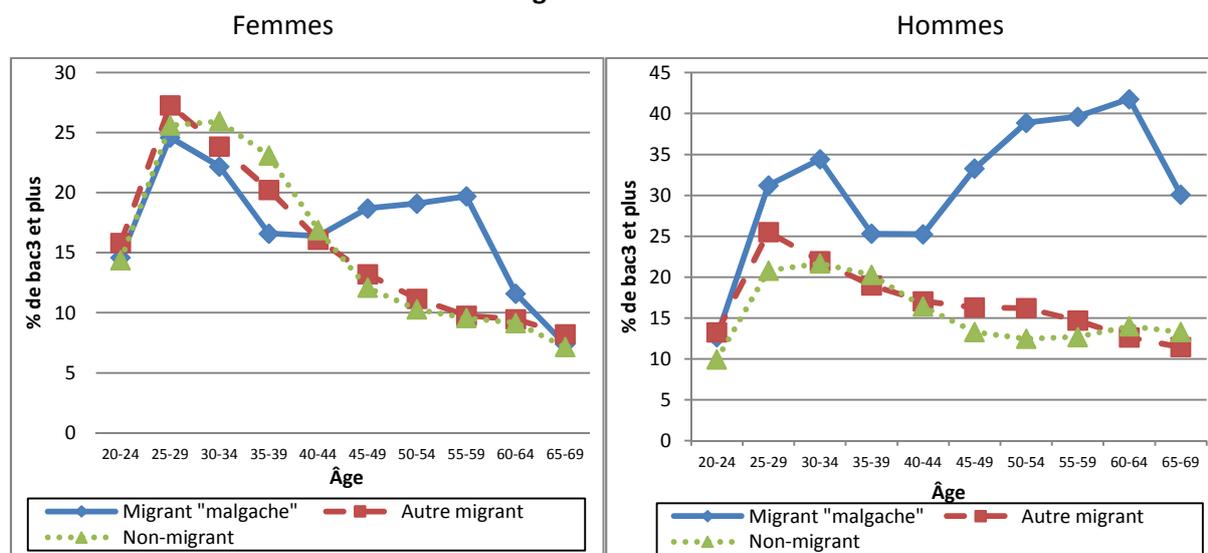
Origine migratoire	Chômage				Cadre supérieur			
	Homme		Femme		Homme		Femme	
	OR	Pr>ChiSq	OR	Pr>ChiSq	OR	Pr>ChiSq	OR	Pr>ChiSq
Madagascar (vs Non-Migrant)	2,10	0.0010	2,73	<.0001	0,70	<.0001	0,80	<.0001
Cameroun	2,53	<.0001	2,15	<.0001	1,36	<.0001	1,07	0.6851
Côte d'Ivoire	2,16	<.0001	1,73	0.0011	0,81	<.0001	0,74	<.0001
Mali	0,97	<.0001	1,65	<.0001	1,59	<.0001	1,53	<.0001
Sénégal	1,65	0.6763	2,03	<.0001	1,05	0.6846	1,17	0.0489
Autres migrants	1,68	.0010	2,08	<.0001	1,19	<.0001	1,55	<.0001
Age	0,94	<.0001	0,93	<.0001	1,07	<.0001	1,07	<.0001
Age ²	1,00	<.0001	1,00	<.0001	1,00	<.0001	1,00	<.0001
CAP, BEP (vs Aucun diplôme)	0,67	<.0001	0,68	<.0001	0,88	<.0001	0,95	<.0001
Baccalauréat	0,50	<.0001	0,48	<.0001	2,61	<.0001	2,59	<.0001
Etudes supérieures	0,32	<.0001	0,26	<.0001	19,04	<.0001	16,82	<.0001
Rural (vs Urbain)	0,56	<.0001	0,76	<.0001	0,54	<.0001	0,50	<.0001
Conjoint (vs Chef)	0,80	<.0001	0,70	0.0558	0,96	<.0001	0,97	<.0001
Enfant (vs Chef)	2,83	<.0001	1,28	<.0001	0,47	<.0001	0,60	<.0001
Autre (vs Chef)	1,53	<.0001	0,95	<.0001	0,86	<.0001	1,03	<.0001
R-Square	0,07		0,07		0,23		0,15	
Max-rescaled R-Square	0,13		0,13		0,37		0,25	

Source : RRP 2013, INSEE ; calculs des auteurs.

Champ : 15 – 69 ans ; OR= odds ratio.

Mode de lecture : les hommes originaires de Madagascar ont 2,1 fois plus de chance de se retrouver au chômage et 30% de chance de moins d'être cadre supérieur que les non-migrants (toutes choses égales d'ailleurs).

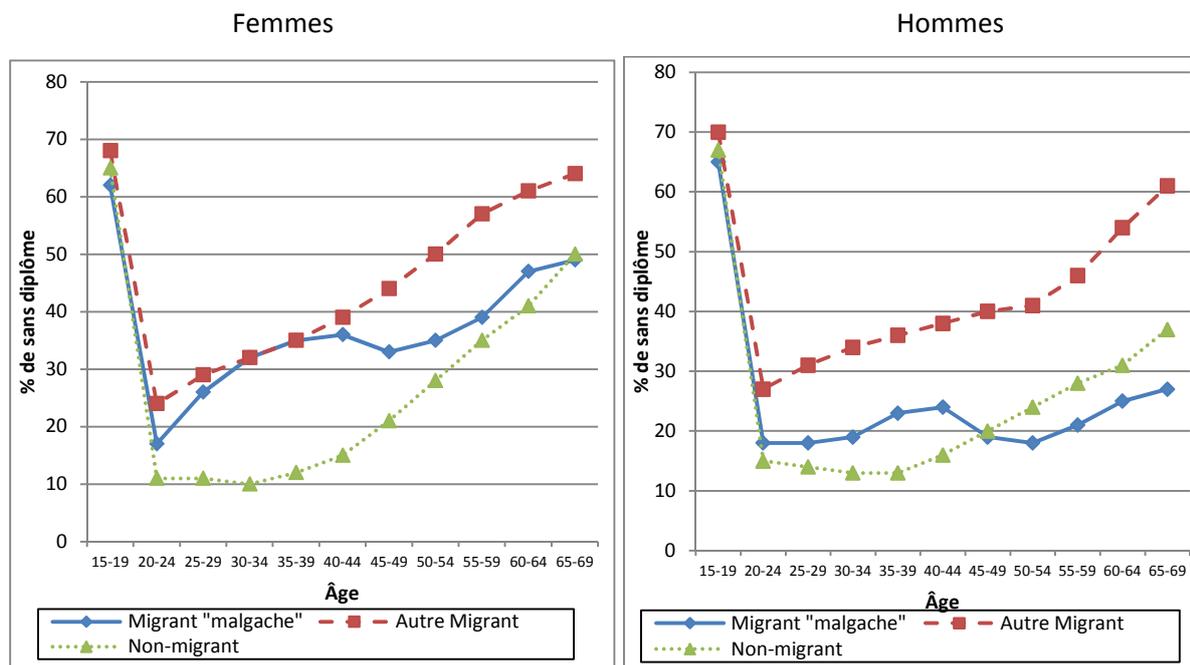
Figure A.1 : Proportion de diplômés du bac+3 ou plus selon le sexe et l'âge en fonction du statut migratoire en 2011



Source : RRP 2011, INSEE ; calculs des auteurs.

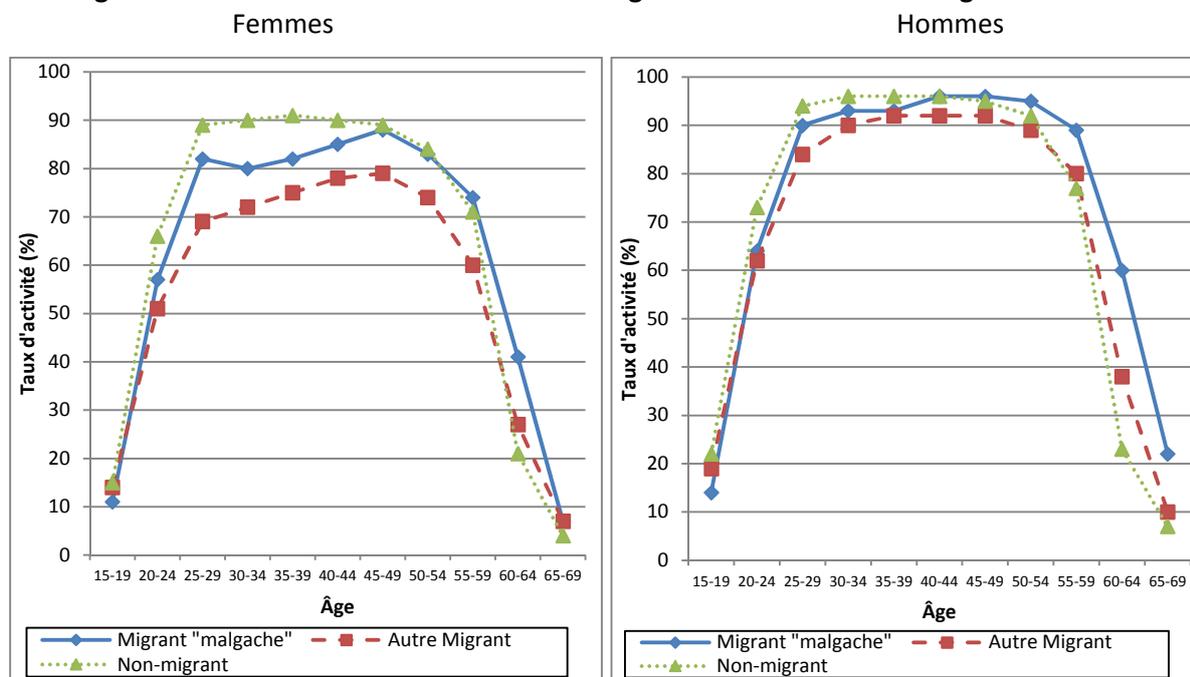
Champ : 20 ans et plus.

Figure A.2 : Proportion de non-diplômés selon le sexe et l'âge en fonction du statut migratoire en 2013



Source : RRP 2013, INSEE ; calculs des auteurs.
Champ : 15 ans et plus.

Figure A.4 : Taux d'activité selon le sexe et l'âge en fonction du statut migratoire en 2013



Source : RRP 2013, INSEE ; calculs des auteurs.
Champ : 15-69 ans.